



**Assemblée générale**

PROVISOIRE

A/46/PV.43

13 novembre 1991

FRANCAIS

Quarante-sixième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 43e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le jeudi 7 novembre 1991, à 10 heures

**Président :** M. SHIHABI (Arabie saoudite)  
**puis :** M. AYALA LASSO (Equateur)  
(Vice-Président)  
M. SHIHABI (Arabie saoudite)

Situation économique critique en Afrique [21]

- a) Rapport du Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale pour l'examen et l'évaluation finals du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990
- b) Rapport du Secrétaire général
- c) Projet de résolution

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 10 h 5.

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR

SITUATION ECONOMIQUE CRITIQUE EN AFRIQUE :

- a) RAPPORT DU COMITE AD HOC PLENIER DE L'ASSEMBLEE GENERALE POUR L'EXAMEN ET L'EVALUATION FINALS DU PROGRAMME D'ACTION DES NATIONS UNIES POUR LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE, 1986-1990 (A/46/41)
- b) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/46/324 et Add.1)
- c) PROJET DE RESOLUTION (A/46/41, sect. IV)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au Président du Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale pour l'examen et l'évaluation finals du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, qui va présenter le rapport du Comité.

M. HUSLID (Norvège). Président du Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale pour l'examen et l'évaluation finals du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 (interprétation de l'anglais) : Veuillez m'excuser de prendre la parole de ma place. Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, je dois faire rapport à l'Assemblée générale au nom du Comité ad hoc. Or, je constate que la salle est pratiquement vide et je me demande s'il est bien utile que je présente ce rapport à une Assemblée dont les membres sont absents. Je pose la question car je ne pense pas que présenter le rapport dans ces conditions ait une chance de faire avancer nos débats.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je suis désolé que la salle de l'Assemblée générale ne soit pas aussi pleine qu'elle le devrait. Mais nous savons d'expérience que dès que la séance est ouverte, les Membres commencent à arriver. Aussi, j'espère que dès que vous présenterez votre rapport, vous aurez un bon auditoire. Mais nous ne pouvons pas retarder l'ouverture de la séance jusqu'à l'arrivée de toutes les délégations. Je suis certain que vous êtes de mon avis à cet égard : si nous voulons terminer à l'heure, nous devons commencer à l'heure. Nous avons déjà demandé aux délégations, par le système sonore d'information, de s'acheminer vers la salle de l'Assemblée générale.

Le représentant du Nigéria souhaite-t-il prendre la parole pour une motion d'ordre?

M. ADEKUOYE (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : Avec votre permission, Monsieur le Président, j'aimerais souligner que des consultations se déroulent toujours. Nous croyons comprendre que le Président du Groupe des pays d'Afrique pour le mois en cours vous avait informé de notre désir de reporter l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai été en communication avec le Président du Groupe des Etats d'Afrique et nous avons convenu que le débat général sur ce point pouvait se poursuivre, mais que tout vote sur un projet de résolution devait être reporté jusqu'à ce qu'un accord intervienne.

M. HUSLID (Norvège), Président du Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale pour l'examen et l'évaluation finals du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 (interprétation de l'anglais) : Si je me suis permis de soulever la question du nombre de présents, c'est parce que, ce matin, j'interviens non pas au nom d'un pays ou d'un groupe de pays, mais en qualité de Président du Comité ad hoc mandaté pour soumettre son rapport. J'ai donc estimé souhaitable de prendre la parole devant une assistance plus fournie.

Cependant, c'est un grand honneur pour moi de soumettre le rapport, même si on peut penser qu'il est suffisamment explicite. Quelques remarques explicatives peuvent néanmoins s'avérer utiles, et j'axerai mon intervention sur les travaux du Comité ad hoc et leurs résultats.

On se rappellera que le mandat donné au Comité ad hoc par l'Assemblée générale lors de sa quarante-cinquième session - effectuer un examen final du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 - définissait deux tâches distinctes : faire une évaluation de l'exécution du Programme et élaborer des mesures pour la croissance et le développement soutenus et durables de l'Afrique au-delà de 1991.

Je suis heureux de vous informer que ces deux tâches ont été accomplies. Les résultats figurent respectivement dans les chapitres I et II de l'annexe du document A/46/41. Les travaux qui ont abouti à la rédaction de ces deux chapitres ont été essentiellement effectués dans deux groupes de travail, l'un

M. Huelid

présidé par l'Ambassadrice Marjorie Thorpe de la Trinité-et-Tobago et l'autre par Jamsheed Marker du Pakistan. Je tiens à exprimer ma reconnaissance sincère - et même la reconnaissance sincère de toutes les délégations participantes - à l'Ambassadrice Thorpe et à l'Ambassadeur Marker pour leur travail remarquable. Sans leur habileté, leur patience et leur dévouement, le résultat final n'aurait pu être obtenu. Je veux aussi remercier les autres fonctionnaires et représentants du Secrétariat qui ont travaillé en étroite collaboration avec moi, tant avant que pendant la session de fond.

Je n'insisterai pas sur la partie de notre rapport qui concerne l'évaluation de l'exécution du Programme d'action. D'autres le feront sans doute. Quoi qu'il en soit, l'évaluation du Comité ad hoc inclut une recension complète des différents faits et circonstances qui ont influé sur l'exécution du Programme. J'aimerais cependant faire quelques commentaires sur le chapitre II de l'annexe, qui comprend le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 1990. Dans ce chapitre, le Comité présente un programme qui

"a pour objectifs prioritaires la transformation, l'intégration, la diversification et la croissance accélérées des économies africaines de manière à les renforcer dans le cadre de l'économie mondiale, à réduire leur vulnérabilité aux chocs externes et à accroître leur dynamisme, à interioriser le processus de développement et à renforcer l'autonomie."

(A/46/41, annexe, p. 23, par. 6)

Il s'agit certainement d'un programme ambitieux, et on pourrait se demander si le nouveau Programme justifie effectivement l'adoption d'objectifs d'une aussi grande portée.

A ce sujet, j'aimerais faire quelques observations. Le nouveau Programme n'est certainement pas un document parfait - à supposer que cela existe. Il a ses faiblesses de forme comme de fond. Je crois que c'est inévitable étant donné que la version finale du document est issue d'une négociation marathon qui a occupé l'après-midi et la soirée des 13 et 14 septembre, entre des représentants de gouvernements ayant des perceptions et des idées quelque peu différentes et, tout aussi important, ayant reçu des instructions différentes. Il ne fait aucun doute que le document aurait pu être meilleur.

M. Huallid

Mais c'est un texte de compromis adopté, il est vrai, ad referendum par tous les délégués participants qui, malgré de nombreuses contraintes, étaient résolus à parvenir à un résultat concret : un résultat pour l'Afrique, et donc aussi pour le reste du monde.

Je crois que, dans l'ensemble, le résultat n'est pas mauvais et j'aimerais souligner pourquoi. Le document, qui doit être considéré comme un document politique, établit clairement la reconnaissance commune que, si la responsabilité du développement de l'Afrique incombe d'abord aux Africains - et il doit en être ainsi - la communauté internationale accepte le principe d'un partage des responsabilités et d'un partenariat total avec l'Afrique et s'engage à donner un appui intégral et concret aux efforts africains. Je crois qu'une telle déclaration, solennellement acceptée par l'Assemblée générale, est d'une importance considérable pour la décennie à venir.

Le nouveau Programme est, à plusieurs égards, différent de l'ancien Programme d'action, mais il lui est identique sous un aspect.

M. Huslid

Le Programme se divise en deux parties : premièrement, ce que l'Afrique s'engage à faire; deuxièmement, ce que la communauté internationale s'engage à faire. Chaque partie comprend un certain nombre d'engagements et d'objectifs dans plusieurs domaines importants. Il s'agit entre autres pour l'Afrique : de la coopération et de l'intégration régionale et sous-régionale; du processus de démocratisation; des investissements; de la dimension humaine; de l'environnement et du développement; de la population et du développement; de l'agriculture et du développement rural; de la coopération Sud-Sud; et du rôle des organisations non gouvernementales.

La responsabilité et les engagements de la communauté internationale concernent notamment : le problème de la dette de l'Afrique; les flux de ressources; les produits de base; l'appui à la diversification des économies africaines; le commerce; et l'intégration économique régionale. Ce sont tous des éléments de base.

Je pense que le nouveau Programme est un acte de foi : notre foi dans l'Afrique et dans ses peuples et dans leur capacité de modeler leur avenir, notre foi dans l'appui de la communauté mondiale pour favoriser cette entreprise. Le Programme fixe comme objectif général et souhaitable la réalisation en Afrique d'une croissance annuelle réelle de 6 %; bien que nul ne puisse garantir que cet objectif sera réalisé, c'est du moins un but vers lequel il faut tendre. Cette initiative envisage de nouvelles mesures pour aider à alléger le fardeau de la dette africaine. Les efforts se poursuivront pour mobiliser des apports supplémentaires de ressources et une étude spéciale sera entreprise pour évaluer la faisabilité d'un fonds de diversification des produits de base africains.

Il ne fait aucun doute que les buts et les engagements définis dans le Programme auraient pu être développés davantage, car certains sont énoncés sans plus de détail; mais ils existent en tant que points de référence et de jalons politiques importants pour les actions et les travaux futurs. Je dois ici ajouter quelque chose qui revêt à mes yeux une importance et une pertinence particulières pour notre évaluation du Programme. Les engagements mentionnés doivent être considérés en relation avec les mécanismes de suivi, de surveillance et d'évaluation qui font également partie du nouveau Programme. Ces mécanismes, décrits avec assez de détails, prévoient que le

M. Huslid

Programme fera l'objet d'un contrôle régulier pendant les années 90 de la part d'organes supérieurs de l'Organisation des Nations Unies, en l'occurrence l'Assemblée générale, et par le segment de haut niveau du Conseil économique et social. On prévoit que l'Assemblée générale procédera en l'an 2000 à un examen et à une évaluation finals.

Je pense qu'on peut donc dire qu'avec le Programme, l'Afrique sera au centre des préoccupations des Nations Unies tout au long de la prochaine décennie. Ce point de convergence est peut-être la caractéristique la plus importante du Programme que je suis confiant de voir adopté. Le nouveau Programme n'est pas une fin en soi mais bien une base de départ. Je le recommande moi-même sans hésitation; je demande bien entendu aux Membres d'accorder leur appui au Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et de lui conférer par le fait même le statut officiel de programme de l'Assemblée générale. L'Afrique a un grand potentiel de croissance et de développement, tant du point de vue des ressources matérielles que des ressources humaines. Mais elle a besoin de notre aide, de notre appui et notre solidarité à tous par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies. Garantissons à l'unanimité cet appui par notre action à l'Assemblée.

M. McLEAN (Canada) (interprétation de l'anglais) : Ayant dirigé en septembre dernier la délégation canadienne pendant l'examen et l'évaluation finals de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, c'est pour moi un plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée sur la question vitale de la reprise et du développement économique de l'Afrique afin de conforter les points de vue exprimés par M. Huslid.

Beaucoup de choses ont changé en Afrique ces derniers temps. Nous devons en prendre acte et entériner ces changements. Au Sommet des dirigeants du Commonwealth, qui s'est tenu à Harare le mois dernier, le Premier Ministre Mulroney a déclaré que le développement de la démocratie et des droits de l'homme était essentiel à un développement durable. Cet avis est largement partagé en Afrique. Nous avons assisté, par exemple, à l'accession de la Namibie à l'indépendance, à des changements de gouvernement libres et démocratiques au Bénin et en Zambie, à l'apparition d'un espoir nouveau dans

M. McLean (Canada)

le processus de transition entrepris en Ethiopie et à des rebondissements nouveaux en Afrique du Sud. D'autres pays, trop nombreux pour les citer, se sont engagés dans un processus démocratique. La croissance économique et la démocratie se renforcent mutuellement.

Ce nouvel espoir en Afrique contraste nettement avec le début des années 80, époque marquée par les désastres économiques et par une famine prolongée et catastrophique au Sahel et dans la corne de l'Afrique. On se souviendra que nous avons lancé en 1986 le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PANUREDA), plan directeur pour la mise au point et l'appui de réformes de politique et pour la prise en compte des éléments les plus vulnérables de la société africaine.

Le Programme d'action n'a peut-être pas été un succès total, mais comme l'examen et l'évaluation finals du Programme l'ont indiqué il y a presque deux mois, il ne faut pas déprécier les réalisations des cinq dernières années. Bien entendu, nul ne sous-estime l'engagement profond de nombreux Etats africains dans le processus de réforme économique, sociale et politique nécessaire pour mettre un terme à l'effondrement économique dévastateur. Je pense que nous avons établi la base sur laquelle pourra s'édifier une structure solide pour le redressement économique de l'Afrique pendant les années 90.

M. McLeen (Canada)

Nous devons néanmoins reconnaître les défis qui nous restent à relever. Il reste encore beaucoup à faire aussi bien par les pays en développement que par le monde développé.

Il est essentiel pour le redressement économique et la croissance de l'Afrique qu'il y ait un environnement macroéconomique et réglementaire permettant ce redressement. Tout d'abord, il faut réformer complètement les programmes d'appui aux prix insoutenables; deuxièmement, diversifier les exportations; troisièmement, lever les restrictions aux importations; quatrièmement, appliquer des taux de change réalistes; cinquièmement, accroître le rôle du secteur privé; et sixièmement, élaguer les bureaucraties - toutes ces réformes sont nécessaires ainsi que d'autres mesures pour constituer un cadre économique favorable à la croissance. Environ la moitié des pays africains ont adopté des réformes de politique majeures et bon nombre d'entre eux ont obtenu des résultats rapides et positifs.

Toutefois, la réforme économique n'est pas une fin en soi : ce n'est qu'un élément d'une stratégie à long terme pour le développement et la croissance. Les nouvelles priorités politiques sont perçues comme faisant partie d'un ensemble intégré de facteurs qui déterminent des stratégies pratiques et efficaces de croissance durable. Les priorités sont les suivantes : le respect des droits de l'homme fondamentaux; un bon gouvernement; une plus grande transparence; des ajustements structurels, appliqués efficacement pour garantir l'équité et la durabilité; un environnement propice à la promotion du secteur privé; l'assurance que les conditions humaines du développement - la santé, l'éducation et autres besoins des plus vulnérables - soient satisfaits; et la limitation de la croissance démographique et son incidence sur l'allègement de la pauvreté et sur la qualité de l'environnement.

Si l'Afrique veut résoudre le problème de la faim et fournir à sa population grandissante des emplois productifs et de meilleurs revenus, il faut que ses économies se développent et la production agricole est la seule source réaliste de cette croissance. La diversification économique peut aller de pair avec un renforcement du secteur des produits de base et en fait, comme l'indique le rapport du Groupe d'experts du Secrétaire général sur les problèmes des produits de base africains, la production des produits de base

M. McLean (Canada)

et les échanges doivent servir de moteur à l'expansion économique et à la diversification.

Le Canada appuie les efforts qui sont faits pour libéraliser le commerce des produits de base et il a appuyé les efforts visant à diversifier et à développer les exportations non traditionnelles en vue de réduire la vulnérabilité des économies africaines aux fluctuations des prix. Le Canada s'est joint à d'autres donateurs pour approuver des programmes d'aide qui prennent en compte les besoins d'ajustement et il a également appuyé activement une approche généreuse des problèmes de la dette des pays à faibles revenus de l'Afrique subsaharienne. "La paix est une condition indispensable au développement", comme l'a souligné à juste titre le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. Les dépenses militaires en Afrique peuvent et doivent maintenant être réduites et les ressources peuvent et doivent être réorientées vers la croissance et le développement socio-économiques.

L'Afrique est une priorité évidente de l'assistance bilatérale et multilatérale du Canada : 80 % de toute l'assistance bilatérale et multilatérale canadienne sont dirigés vers l'Afrique et un montant total de 1,2 milliard de dollars canadiens a été versé en 1990-1991 à l'Afrique par différents canaux. Toute l'assistance canadienne est offerte sous forme de dons et le Canada a pris des mesures qui ont éliminé toutes les dettes non réglées au titre de l'assistance au développement de tous les pays de l'Afrique subsaharienne.

Dans le contexte multilatéral, le Canada a prié instamment les crédateurs d'adopter une approche généreuse des problèmes de la dette des pays les plus pauvres et il a préconisé un accroissement des flux de ressources vers l'Afrique. Nous avons offert des taux préférentiels sur les crédits publics rééchelonnés dans le cadre du Club de Paris à des pays subsahariens au titre de ce que l'on appelle les termes de Toronto. Le Canada est convaincu qu'il faut réduire encore substantiellement le montant de la dette par l'intermédiaire du Club de Paris, allant bien au-delà des termes de Toronto. Nous avons engagé 829 millions de dollars canadiens pour le neuvième apport de fonds à l'Association du développement international et nous fournirons 360 millions de dollars canadiens pour appuyer un Programme spécial de la

M. McLean (Canada)

Banque mondiale pour l'Afrique (SPA) II 1991-1993. Ces montants représentent une augmentation de 30 % par rapport à l'engagement canadien révisé au titre du SPA I.

Alors que les perspectives de redressement sont loin d'être acquises, il existe une base solide pour un optimisme prudent. Il n'y a certainement pas de solutions aisées, et il ne sera pas facile d'assumer ces tâches énormes à un moment où la plupart des économies du monde industrialisé ne vont sans doute connaître qu'une très faible croissance. Aussi manifeste que soit la situation économique critique de l'Afrique, les programmes de développement doivent également examiner les conditions politiques du pays bénéficiaire. Il faut donner la preuve, en ces temps de ressources précieuses, que les fonds alloués à l'Afrique seront utilisés de façon pratique et efficace. C'est à nous - à nous tous collectivement - de nous assurer que nos efforts sont indubitablement pratiques et efficaces, parce que l'Afrique en a si clairement besoin.

Les Nations Unies joueront un rôle essentiel dans le redressement économique et le développement de l'Afrique. Le texte ad referendum adopté par le Comité ad hoc plénier pour l'examen et l'évaluation finals de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique a proposé un nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. Le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale a été chargé de veiller à ce qu'il y ait un suivi efficace dans le système des Nations Unies. J'espère et j'attends qu'un noyau d'institutions clef des Nations Unies soit invité à collaborer étroitement et activement, dans le cadre des ressources existantes, à leurs programmes pour garantir la réussite de ce nouveau Programme.

**M. VAN SCHAİK (Pays-Bas) (interprétation de l'anglais) :** Je prends la parole au nom de la Communauté européenne et de ses 12 Etats membres.

Je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadeur Huslid de ses remarques liminaires. Je souscris sans réserve à l'appel qu'il a lancé pour demander que l'Assemblée garantisse unanimement son soutien à l'Afrique par une action en sa faveur.

Il y a quelques semaines, le Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale pour l'examen et l'évaluation finale de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, réuni sous la présidence de l'Ambassadeur Huslid, a terminé ses travaux avec l'adoption, par consensus, de l'"Evaluation de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990" et du "Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90". Le nouveau Programme contient l'engagement des pays africains et de la communauté internationale de prendre des mesures concrètes pour améliorer les perspectives de développement du continent africain. Nous sommes invités à la présente session de l'Assemblée générale à adopter ce programme ainsi que le mécanisme d'examen proposé par le Comité ad hoc plénier pour en surveiller la mise en œuvre.

Avant de faire des commentaires sur cette question, je rappellerai la déclaration que nous avons faite au cours du débat général au Comité ad hoc plénier, dans laquelle nous avons donné l'assurance de l'engagement de la Communauté européenne et de ses Etats membres envers l'Afrique et indiqué que nous étions prêts à participer de façon constructive aux efforts internationaux visant à améliorer les perspectives de développement de l'Afrique.

L'examen du Programme d'action s'est déroulé sur la toile de fond de plusieurs changements importants survenus en Afrique même et dans l'environnement extérieur dans lequel l'Afrique fonctionne. Ces dernières années, nous avons pu voir qu'on se rendait compte de plus en plus en Afrique que l'élément humain devait être au cœur de tout processus de développement et que le développement devait être entrepris par le peuple et pour le

M. van Schaik (Pays-Bas)

peuple. Cette prise de conscience a été à la base de la Conférence d'Arusha de février 1990. La charte adoptée par cette conférence est devenue le catalyseur de la réforme politique en Afrique. L'indignation soulevée par le gaspillage de ressources extrêmement limitées consacrées aux dépenses militaires, les querelles intestines et la guerre civile, croît. On se prononce de plus en plus en faveur d'un leadership responsable, de la démocratie et de la participation, des droits de l'homme, de la responsabilité et de la primauté du droit. L'Afrique reconnaît désormais que c'est elle qui est responsable au premier chef de son propre développement.

À la fin des années 80, on s'est rendu compte de plus en plus en Afrique que les concepts de politique économique étaient souvent mal fondés et irréalisables dans la pratique. La situation économique insoutenable qui en est résulté a été combattue par des mesures destinées à encourager l'ajustement structurel interne, réduire les budgets insoutenables et le déficit extérieur et améliorer la répartition des ressources. Nous avons aujourd'hui le sentiment que la plupart des pays africains reconnaissent l'importance de l'ajustement structurel et la nécessité de le poursuivre, que le développement et la croissance ne peuvent être durables qu'à condition de tenir compte des préoccupations d'ordre écologique et qu'une réduction de la croissance démographique s'impose d'urgence. On reconnaît également de plus en plus les avantages positifs découlant de la coopération régionale.

Pour ce qui concerne l'environnement international, comme chacun sait, des changements fondamentaux se sont produits en Europe centrale et orientale durant la mise en oeuvre du Programme d'action, changements qui, outre qu'ils ont transformé de façon substantielle le paysage politique dans l'hémisphère nord, se feront également sentir au-delà des frontières géographiques de cet hémisphère. Quant à la situation économique générale des pays africains, les problèmes de la dette extérieure de bon nombre d'entre eux ont augmenté sensiblement durant le Programme, compromettant ainsi sérieusement leurs perspectives de développement à long terme. Les recettes d'exportation des produits de base, dont les économies de nombreux pays africains continuent de dépendre largement, ont diminué de façon substantielle au cours de la période à l'examen.

M. van Schaik (Pays-Bas)

Pour ce qui est de la stratégie de développement pour l'Afrique, un large consensus s'est dégagé quant au fait qu'elle devait se situer dans une perspective à long terme; qu'elle devait être axée sur les besoins de la population; que des politiques macro-économiques saines restaient nécessaires; et qu'il fallait tenir dûment compte des ressources humaines. Les pays africains et leurs partenaires de développement étaient de plus en plus nombreux à reconnaître que le développement humain exige la croissance économique et que pour être durable la croissance économique doit accorder une attention prioritaire au développement humain. En outre, on a reconnu de façon générale que la réduction de la pauvreté devait recevoir une attention prioritaire.

Après avoir esquissé la toile de fond sur laquelle nous avons vu l'examen et l'évaluation du Programme, je voudrais indiquer brièvement quels étaient les principaux éléments - lesquels n'ont pas changé - de l'approche adoptée par la Communauté européenne et ses Etats membres vis-à-vis des problèmes de l'Afrique en général et de l'examen du Programme en particulier. Avant toute chose, nous reconnaissons que le Programme n'a pas été, comme on l'avait espéré, le catalyseur de changements positifs en Afrique, à cause en partie de son caractère large et général. Au cours du mois de septembre, nous avons participé à la rédaction d'un programme d'action destiné à assurer une assise solide commune aux efforts que doivent entreprendre les pays africains et la communauté internationale pour améliorer les perspectives en Afrique.

Pour ce qui est du développement des pays d'Europe centrale et orientale, qu'il me soit permis de souligner que l'aide officielle que nous destinons à ces pays s'ajoute à l'aide publique au développement - qu'elle ne réduit ni ne détourne en aucune façon - en faveur des pays en développement. Qui plus est, la transition en Europe centrale et orientale présente également des possibilités et des défis pour les pays en développement, en particulier à plus long terme.

Le succès de l'Uruguay Round stimulerait le développement économique mondial et, partant, la demande de produits d'exportation africains. Cela permettrait également d'avoir une idée claire du type de produits qu'il faut diversifier, au plan horizontal aussi bien que vertical.

M. van Schaik (Pays-Bas)

La stabilisation des recettes d'exportation des produits de base est une question qui demande un examen plus poussé. La Communauté européenne et ses Etats membres ont fait des efforts considérables dans ce domaine. Nous savons maintenant que la stabilisation par le biais d'emprunts, lesquels doivent au bout du compte être remboursés, ne suffit pas. C'est pourquoi nous avons réformé le STABEX et le SYSMIN, qui fonctionnent maintenant entièrement à partir de subventions. Il est important que d'autres pays développés fassent des efforts comparables dans le domaine des produits de base.

M. van Schaik (Pays-Bas)

Cependant, pour que le secteur des produits de base en Afrique devienne un élément moteur d'une croissance durable, les pays producteurs doivent transformer davantage de produits de base et reconnaître que des marchés ouverts et transparents sont essentiels pour assurer le succès de cette entreprise. La compétitivité des produits de base africains doit être renforcée par une politique nationale satisfaisante.

Les pays africains devront renforcer les politiques internes visant à corriger les déséquilibres budgétaires et financiers extérieurs et accroître l'épargne intérieure. Pour encourager davantage les flux de capitaux privés en Afrique, il est nécessaire d'avoir des politiques économiques saines et des institutions publiques responsables et efficaces. S'agissant de la contribution de la communauté internationale dans ce domaine, nous appuyons les mesures destinées à accroître le mouvement de ressources vers l'Afrique, à réduire le fardeau de la dette, à renforcer la qualité de l'aide publique au développement en tenant compte des objectifs internationalement convenus et en aidant l'Afrique à accroître ses recettes d'exportation.

En ce qui concerne la question de l'aide publique au développement, je rappelle que la Communauté dans son ensemble alloue déjà 0,13 % de son produit national brut aux pays les moins avancés, et les efforts qu'elle fait actuellement devraient lui permettre d'aller au-delà de 0,15 % d'ici à la fin de la décennie. Certains Etats membres ont déjà dépassé ce taux de 0,15 % qu'ils entendent maintenir et même accroître.

S'agissant des problèmes de la dette des pays africains, des mesures supplémentaires d'allègement de la dette, allant bien au-delà de l'allègement accordé en vertu des conditions de Toronto, devraient être examinées à titre prioritaire par le Club de Paris, pour parvenir le plus tôt possible à d'importantes mesures d'allègement de la dette pour les pays les plus pauvres et les plus endettés. Les améliorations apportées aux conditions de stabilisation peuvent s'avérer insuffisantes pour certains des pays à revenu intermédiaire les plus faibles. Le sommet économique de Londres est convenu que le Club de Paris continue d'examiner la situation particulière de chaque pays. Nous notons également les propositions portant sur un cadre général de traitement préférentiel de la dette des pays à revenu intermédiaire les plus faibles qui ont entrepris des programmes de réforme économique.

M. van Schnik (Pays-Bas)

Le moment est venu, à la présente session de l'Assemblée, de porter un jugement définitif sur les résultats de l'examen, que l'on trouve dans les deux documents dont nous sommes saisis : l'évaluation et l'exécution du Programme d'action pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990 et le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. Je souligne, pour commencer, que nous saluons le consensus sur ces documents. Même si le nouveau Programme peut, certes, s'avérer un outil important pour guider les efforts que font les pays africains en faveur de leur développement et l'appui que la communauté internationale et le système des Nations Unies apportent à ces efforts, il faut reconnaître que l'évaluation contient des leçons utiles pour l'avenir. A cet égard, il faut examiner des questions importantes, telles que la dette et les ressources financières et les produits de base. A cela, il faut ajouter la nécessité d'entreprendre des réformes économiques soutenues, qui n'ont été poursuivies que par deux tiers des pays africains, et la nécessité pour cette réforme d'être étayée par une bonne administration, des institutions et des gouvernements responsables ainsi que par le respect des droits de l'homme.

En appliquant ce programme, il sera essentiel de garder à l'esprit d'autres mécanismes importants tels que le second Programme d'action pour les pays moins avancés et la Coalition globale pour l'Afrique. Il faut encourager une coopération étroite au niveau des institutions intergouvernementales et du Secrétariat. Le nouveau Programme représente un équilibre prudent et fragile entre les vues des divers participants à la discussion. A notre avis, il ne faut pas chercher à l'améliorer davantage au cours de la présente session de l'Assemblée générale. Nous pouvons également accepter les mécanismes de suivi et d'évaluation proposés qui permettent de faire face aux problèmes auxquels le continent africain est confronté à intervalles réguliers au sein du système des Nations Unies.

Dans le préambule du nouveau Programme, il est déclaré :

"La responsabilité du développement de l'Afrique incombe principalement aux Africains. La communauté internationale accepte les principes de la responsabilité partagée et de l'association pleine et entière avec l'Afrique et s'engage donc à appuyer sans réserve et concrètement les efforts africains." (A/46/41, annexe, II, par. 1)

M. van Schaik (Pays-Bas)

En terminant, je tiens à souligner que la Communauté européenne et ses Etats membres feront de leur mieux pour être à la hauteur des engagements que nous avons pris il y a quelques semaines.

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : Je voudrais remercier les délégations qui étaient présentes ce matin au moment de l'ouverture de la séance.

Le premier orateur, le Président du Comité ad hoc plénier, hésitait à faire une déclaration importante pour présenter le rapport du Comité ad hoc à l'Assemblée générale au moment où il n'y avait que quelques délégations dans la salle. Je saurais gré aux délégations de se présenter dans la salle à l'ouverture de la séance. J'espère que toutes les délégations apporteront leur coopération à cet égard.

M. SHAHEED (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : Tandis que les experts économiques et politiques se penchent sur les changements radicaux intervenus en Europe orientale, le continent africain sombre dans l'abîme de la pauvreté et des épidémies et ploie sous le fardeau de la dette extérieure. Il compte que les Etats du monde respecteront les promesses d'appui qu'ils ont faites il y a quelques années pour orienter le continent sur la voie du développement. C'est ainsi que l'Assemblée générale se réunit aujourd'hui pour examiner cette question afin qu'elle puisse adopter des mesures permettant de répondre à ce que le Secrétaire général, dans son rapport (A/46/324), appelle le défi le plus important de notre époque en matière de développement.

Le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, adopté par l'Assemblée générale en 1986 pour aider les Etats africains à redresser la situation et à relancer le développement, n'a pas atteint ses objectifs. C'est pourquoi le rapport du Secrétaire général constitue un avertissement selon lequel le continent africain connaîtra une période difficile à moins qu'il ne parvienne à un niveau acceptable de développement qui compense ses populations pour les sacrifices sociaux qu'elles ont dû consentir au cours des dix dernières années en raison de l'application des programmes d'ajustement structurel et du remboursement de la dette extérieure.

M. Shaheed (Rép. arabe syrienne)

Les Etats africains, individuellement et collectivement, ont respecté et appliqué avec une détermination sans faille les recommandations du Programme des Nations Unies visant à placer le continent au seuil de la croissance au cours des années 1986-1990. Ils ont également suivi les conseils des experts des pays riches et des institutions monétaires internationales et adopté des politiques d'ajustement structurel et autres visant l'amélioration de la productivité de l'agriculture et de tous les secteurs connexes, le freinage de la désertification et la mise en valeur et une meilleure utilisation de leurs ressources humaines.

En revanche, comme le montre le document A/46/387, la communauté internationale, à l'exception du système des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, n'a pas pleinement appliqué les engagements qui lui incombent en vertu de cet accord. En effet, la communauté internationale n'a pas donné l'appui escompté dans le cadre de ce programme; son aide a été des plus décevante et bien en deçà des attentes.

Ajoutons à cela, comme le paragraphe 217 du rapport du Secrétaire général A/46/324 le souligne, que la mise en oeuvre du Programme d'action a été principalement entravée par d'autres éléments tels que les actes de déstabilisation. En effet, la politique suivie par le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud est directement à l'origine de la situation économique critique que connaissent de nombreux pays africains; c'est cette politique qui a engendré une déstabilisation économique et politique en Afrique australe. Le préjudice causé aux pays de la région au cours de la dernière décennie par le régime d'apartheid d'Afrique du Sud dépasse de loin l'aide que ces pays ont reçue des Etats développés.

La Commission économique pour l'Afrique a affirmé dans son rapport du 14 octobre 1989, intitulé "Actions de déstabilisation de l'Afrique du Sud et coût économique supporté par les pays de la ligne de front dans leur résistance à l'apartheid", que la politique du gouvernement raciste d'Afrique du Sud qui vise à provoquer des troubles a causé la mort de deux millions et demi de personnes en Afrique australe et a coûté aux Etats de la ligne de front 60 milliards de dollars pendant la période 1980-1988. C'est là le prix exorbitant que les pays voisins de l'Afrique du Sud ont payé du fait de la

M. Shaheed (Rép. arabe syrienne)

stratégie suivie délibérément par l'Afrique du Sud pour maintenir les Etats de la ligne de front sous sa tutelle économique.

Ce rapport indique également que le but ultime de la politique du régime raciste d'Afrique du Sud est de contraindre les pays de la ligne de front à engager des dépenses tellement énormes en matière d'armement qu'il ne leur restera d'autre choix que d'accepter l'apartheid sous une forme ou sous une autre. Selon la Commission économique pour l'Afrique cette politique est la cause essentielle du déclin économique de la région.

C'est pourquoi il n'est pas étonnant que la situation économique et sociale en Afrique se soit détériorée pendant la période d'application du Programme des Nations Unies de 1986-1990, et ce contrairement aux objectifs escomptés. En effet, alors que le taux de croissance économique n'enregistrait qu'une très faible augmentation, le niveau de revenu par tête d'habitant et les investissements intérieurs bruts exprimés en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) ont dégringolé.

Les statistiques démontrent que le taux de croissance du PIB pendant la période d'application du Programme d'action a diminué dans de nombreux pays africains par rapport à la première moitié de la décennie antérieure (1980-1985), alors qu'il a quelque peu augmenté dans d'autres et est demeuré stable dans certains pays. En outre, les investissements intérieurs bruts exprimés en pourcentage du PIB ont fortement décliné sur l'ensemble du continent, passant de 24 % en 1980 à 19,2 % en 1986 et à 17,6 % en 1989 pour se stabiliser autour de 16 % pendant la période d'application du Programme d'action.

Par suite de la baisse des indices économiques, la situation sociale s'est aggravée dans l'ensemble du continent africain. D'ailleurs, le rapport du Secrétaire général dresse un tableau sombre de la détérioration des services d'enseignement et de santé et fait état d'une augmentation de l'analphabétisme dans la plupart des pays africains, ainsi que d'une baisse du revenu individuel moyen dans 20 Etats en 1989 par rapport à 1980.

Selon le rapport du Secrétaire général, la seule alternative pour ne pas sombrer dans une misère permanente totale serait pour les pays africains de s'engager à renverser la tendance actuelle à la dégradation et à entraîner

M. Shaheed (Rép. arabe syrienne)

leur continent dans la voie de la croissance. A cet égard, il met tout particulièrement l'accent sur les efforts de nombreux pays africains d'assurer la participation de la population au processus de développement et sur leur détermination à poursuivre leurs politiques d'ajustement structurel, en dépit de leur coût économique et écologique.

Le Secrétaire général souligne, en conclusion, que le continent africain n'est pas en mesure de relever les défis des années 90, et qu'il aura besoin, selon les propositions figurant dans son rapport, d'un nouvel accord global de développement, de concert avec la communauté internationale, ayant trois objectifs principaux : premièrement, transformation et diversification économiques; deuxièmement, développement soutenu et, notamment, accélération du taux de croissance du PIB, qui devrait atteindre au moins 6 % par an, et, troisièmement, valorisation du développement humain et réalisation de progrès rapides dans les domaines de l'emploi, de la santé et de l'éducation de base, ainsi que de l'égalité des femmes, de la réduction de la mortalité infantile et de l'approvisionnement en eau potable. Jusqu'ici, selon les statistiques des Nations Unies, seul un tiers de la population africaine dispose d'eau potable.

On ne peut atteindre un taux de croissance élevé durant les années à venir sans s'attaquer à l'endettement de l'Afrique. En effet, alléger le fardeau de la dette revêt encore plus d'importance que les courants d'aide gouvernementale, d'autant plus que la dette africaine dépasse actuellement les 270 milliards de dollars et constitue une entrave énorme à la croissance de l'Afrique. Le service de la dette absorbe à lui seul 30 % du total des recettes d'exportation, ce qui représente une perte moyenne pour l'Afrique de près de 21 milliards de dollars.

Le rapport du Secrétaire général note que les solutions de rééchelonnement de la dette se sont bornées jusqu'à présent à différer les paiements, qui se sont accumulés en arriérés. La solution consiste donc à annuler la dette, surtout celle que l'Afrique doit rembourser au cours des années à venir. Le Secrétaire général insiste, dans son rapport, sur la nécessité pour la communauté internationale - notamment les pays riches - de s'attaquer par des moyens audacieux à l'endettement de l'Afrique, comme elle l'a fait pour d'autres Etats.

M. Shaheed (Rép. arabe syrienne)

Nous appuyons la proposition du Secrétaire général, selon laquelle les pays riches doivent annuler les prêts publics qu'ils ont accordés à l'Afrique, annuler la dette contractée sous forme de crédits semi publics à l'exportation, amortir la dette commerciale et la convertir en partie en prises de participation, en investissement écologique et pour le financement de mesures d'allègement de la pauvreté et de lutte contre les épidémies. Nous appuyons également sa proposition de réduire, avec l'aide des pays donateurs, la dette contractée auprès d'institutions multilatérales de financement, laquelle représente aujourd'hui près de 40 % des obligations de l'Afrique subsaharienne au titre du service de la dette, et d'assurer une plus grande coopération internationale entre les consommateurs et les producteurs pour ce qui est des produits de base du continent africain.

M. Shaheed (Rép. arabe syrienne)

Il est donc clair que les circonstances qui ont abouti à l'adoption du Programme d'action pour le redressement économique et le développement de l'Afrique n'ont pas changé depuis 1986. L'Afrique reste le continent le plus pauvre et celui où la croissance est la plus basse. Ainsi, voit-on que sur 41 pays parmi les moins développés dans le monde, l'Afrique à elle seule en compte 28. Les importations de denrées alimentaires continuent d'augmenter. La mortalité infantile a atteint des proportions atterrantes - 120 décès pour 1 000 naissances. Soixante-cinq pour cent des adultes ne savent toujours pas lire et écrire. Vingt-trois pour cent des Africains seulement disposent d'eau potable. Le potentiel industriel n'est pas pleinement exploité. Le chômage sévit et le revenu national par habitant est en diminution constante.

C'est pourquoi, comme le dit le document A/46/41, les Etats africains ont compris que l'Afrique n'avait pas besoin d'un autre programme car étant donné le climat politique et économique mondial, on ne prévoit pas qu'un tel Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, quels que soient les amendements apportés, aboutira à des résultats différents de ceux du programme antérieur. Dans ces circonstances, les Etats africains ont lancé une initiative adéquate à la situation qui prévaut et à la mesure des défis que le continent doit relever au début des années 90. Cette initiative a pris la forme d'un nouvel ordre du jour pour la coopération entre l'Afrique et la communauté internationale, axé sur un ensemble de problèmes auxquels il faut trouver une solution, faute de quoi il ne saurait y avoir de croissance et prospérité en Afrique, et qui garantit que le continent s'oriente effectivement vers le développement. C'est pourquoi ma délégation appuie pleinement cette initiative, d'autant plus que les pays africains, individuellement et collectivement, continuent d'adopter des mesures de politique générale pour créer un climat propice à remettre leur continent dans la bonne voie. Dès lors, la communauté internationale doit renouveler son engagement d'appuyer l'Afrique dans ses efforts pour remédier à ses problèmes socio-économiques sur la base de l'ordre du jour adopté par l'Afrique elle-même pour les années 90. Cet ordre du jour figure dans le document A/46/41.

Les difficultés du continent africain font partie intégrante des difficultés que connaît le monde en développement dans son ensemble, car ils

M. Shaheed (Rép. arabe syrienne)

mènent la même lutte contre le sous-développement, la famine, l'ignorance, les maladies et les catastrophes naturelles.

Mon pays, la Syrie, est lui-même un pays en développement. Nonobstant ses possibilités limitées, il continue à prêter aide et assistance à nos frères africains, eu égard aux liens historiques et naturels qui nous unissent vu notre proximité géographique. L'assistance fournie par la Syrie revêt diverses formes dont les principales peuvent se résumer ainsi : premièrement, nous aidons l'Afrique par une action arabe en laquelle nous avons pleinement foi, et qui se traduit par une coopération arabo-africaine. La Syrie a consacré tout son potentiel au développement de cette coopération et à en jeter les bases; cette coopération dispose maintenant de ses propres institutions, structures et fonds. Deuxièmement, nous soutenons l'Afrique par le biais d'une coopération bilatérale et d'accords qui nous lient à de nombreux États africains amis.

L'Organisation des Nations Unies, qui a joué un rôle déterminant en aidant les peuples africains à conquérir leur indépendance politique, a aujourd'hui un plus grand défi encore à relever. Elle doit aider le continent africain à obtenir l'appui de la communauté internationale, sur la base du respect de la souveraineté et de l'indépendance de tous les États, d'autant plus que le Programme d'action des Nations Unies a contribué à concentrer l'attention des gouvernements africains et non africains sur les problèmes socio-économiques de l'Afrique. L'adoption du nouveau Programme figurant dans le document A/46/41 fournit à la communauté internationale une nouvelle occasion de renouveler son engagement d'appuyer les efforts que déploie l'Afrique pour parvenir au seuil du développement.

Nous espérons que cette décennie verra le réveil énergique du continent africain, qui pourra alors procéder à une réforme agraire destinée à répondre à ses besoins, accéder à l'ère de la technologie et de la croissance moderne et affirmer sa présence - comme l'a dit M. Salim Ahmed Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), lorsqu'il a parlé de la famine et de la dégradation économique que connaît le continent, sans précédent dans son histoire contemporaine. Nous savons très bien qu'il n'existe pas de pays ou de région fondamentalement pauvre. La pauvreté, comme la richesse, est un phénomène historique. C'est dire qu'on peut inverser cette tendance. En effet, ni le passé ne la dicte, ni la géographie ne

M. Shahaed (Rép. arabe syrienne)

l'impose. Ce sont donc l'intelligence de l'homme, sa volonté de travailler et la fermeté de son engagement qui bâtissent le présent et déterminent l'avenir.

M. KANKAANNIEMI (Finlande) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais commencer par dire que je suis ravi de prendre la parole devant l'Assemblée générale en ma qualité de Ministre finlandais de la coopération pour le développement. Je suis particulièrement heureux de parler devant cette instance de la question de l'Afrique. Pour ce qui est de la coopération pour le développement, l'Afrique continue d'avoir la plus haute priorité pour la Finlande.

En dépit de tous les autres événements extraordinaires et des nouvelles demandes ailleurs dans le monde, l'Afrique doit rester au centre de l'attention de la communauté internationale. Pendant la dernière décennie, l'Afrique a connu dans l'ensemble un déclin économique sans précédent. Pour la plupart des pays, malheureusement, la période quinquennale couverte par le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique ne laisse pas entrevoir d'amélioration. Dans certains pays même, la situation a empiré du point de vue politique et économique et c'est ainsi qu'ils ont dû faire largement appel à l'aide humanitaire d'urgence.

Il y a cinq ans, le Programme d'action a été adopté à l'unanimité. Il nous appartient aujourd'hui de procéder à l'évaluation finale de son exécution en nous fondant sur le rapport du Comité ad hoc plénier. J'aimerais remercier le Président du Comité, l'Ambassadeur Martin Huslid, de la Norvège, qui n'a ménagé aucun effort pour mener à bien la rédaction du rapport final destiné à l'Assemblée. Comme c'est souvent le cas, il appartient à l'Assemblée générale de procéder à l'évaluation finale. C'est aussi au sein de cet organe qu'il faudra tirer et analyser les enseignements du passé et donner des directives pour l'avenir.

Avec le recul, on peut dire que le Programme d'action a été une réalisation impressionnante des Nations Unies. Il prenait appui sur la force de l'Organisation tirant avantage de sa position pour attaquer les problèmes intersectoriels et interdépendants.\*

---

\* M. Ayala Lasso (Equateur), Vice-Président, assume la présidence.

M. Kankanniemi (Finlande)

La faiblesse du Programme est toutefois qu'il a été rédigé dans les salles de conférence de l'ONU, dans un certain éloignement des centres où se décident les politiques économiques et autres politiques sectorielles et aussi d'autres institutions qui doivent nécessairement y être associées. Sans le plein engagement de ces décideurs et de ces institutions, et sans que l'ONU puisse mettre en oeuvre une partie du Programme lui-même, nous, des Nations Unies, ne pouvons qu'espérer et prier pour que d'autres exécutent le Programme que nous avons élaboré.

Je brosse ce tableau dans le but de poser les questions suivantes. Pouvons-nous espérer que le nouveau Programme d'action pour le développement de l'Afrique dans les années 90, si nous l'acceptons, donnera de meilleurs résultats? Porte-t-il aux parties concernées le message selon lequel une mise en oeuvre plus vigoureuse et plus efficace des programmes adoptés est nécessaire? Mon opinion est que ce qui a été défini dans le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique est, dans l'ensemble, encore parfaitement valable. L'année dernière, nous avons adopté la Déclaration sur la coopération économique internationale, la Déclaration de Paris et le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés, et la quatrième Stratégie internationale du développement. Il doit y avoir des moyens de mettre l'accent dans ces programmes sur les questions et les priorités qui intéressent particulièrement l'Afrique.

A mon avis, nous devons continuer à insister auprès de toutes les parties concernées pour que l'Afrique reçoive et conserve la plus haute priorité en matière de développement. Nous devons également envoyer à ces parties un ferme message sur la nécessité pour elles d'exécuter leur part des programmes qui ont déjà été convenus dans le cadre du Programme d'action et des autres que j'ai mentionnés. Et nous devons veiller à ce que les mécanismes du système des Nations Unies fassent leur part avec efficacité. Nous devons encore souligner à l'intention des gouvernements africains que c'est à eux qu'incombe au premier chef la responsabilité de développer leurs sociétés, leurs pays et leur continent. Les changements doivent être amorcés et appliqués à l'intérieur. Ils ne peuvent être apportés de l'extérieur et ne

M. Kankaa ami (Finlande)

seraient pas acceptés de toute façon. Il est nécessaire de poursuivre l'élargissement des programmes d'ajustement structurel pour assainir la base des économies. Des politiques économiques saines, une bonne gestion et une participation plus ample du secteur privé devraient s'ensuivre. Il est encourageant de constater qu'un si grand nombre de pays africains se sont déjà engagés sur cette voie. Ils doivent être incités à continuer dans cette voie et recevoir un appui à cet effet. Et d'autres devraient faire de même. Il faut mobiliser toutes les ressources nationales disponibles en procédant à des économies et à des coupes claires dans les dépenses militaires et prendre des mesures qui incitent les capitaux privés nationaux et étrangers à appuyer la nouvelle voie économique choisie.

Mais une simple réforme économique ne suffit pas. Pour assurer le succès et faire avancer le développement, il faut libérer le potentiel et répondre aux aspirations des populations dans le domaine politique également. La démocratie et le pluralisme représentent l'autre face du développement. Les besoins de tous les peuples doivent être examinés et pris en compte pour que le développement soit durable. A cet égard, je tiens à saluer la Zambie et d'autres pays qui suivent son exemple de transition harmonieuse vers un système politique pluraliste.

Pour que sa démarche ait du succès, l'Afrique doit obtenir un appui suffisant, financier et autre. Nous devons donc envoyer au Club de Paris un message ferme selon lequel les pays endettés sont sur le point de succomber sous le fardeau de la dette. Sans des mesures rapides et exceptionnelles d'allègement de la dette, en particulier pour les pays qui ont entrepris d'importants efforts d'ajustement, il existe peu d'espoir de développement. Notre message à l'intention des institutions de Bretton Woods doit affirmer que des programmes d'ajustement structurel donnent des résultats encourageants dans plusieurs pays. Il faut donc continuer à fournir conseils et aide à cette fin. Il faut constamment améliorer les programmes et mieux les adapter à chacun des pays. Dans ce but, les capacités propres de planification et de gestion des pays doivent être mises en valeur et accrues. A l'intention de ceux qui traitent des questions de commerce, nous devons souligner l'importance, pour les pays africains en particulier, du libre accès au marché

M. Kankaanniemi (Finlande)

et d'une conclusion satisfaisante de l'Uruguay Round. Leur potentiel d'exportation et leur variété de produits sont limités, et ces pays sont donc exceptionnellement exposés à tout obstacle commercial, tarifaire ou non.

Le message aux pays donateurs doit mentionner que l'Afrique a besoin d'une augmentation et d'une meilleure utilisation de l'aide au développement. Tous les pays donateurs devraient aussi accorder la priorité à l'Afrique dans leurs programmes bilatéraux. Je le dis même si la Finlande a dû, en raison de la grave récession qu'elle subit présentement, réduire temporairement ses crédits à l'aide. Néanmoins, l'Afrique reçoit toujours la plus grande partie de notre aide. Nous devons souligner, à l'intention du système des Nations Unies, que son apport est nécessaire, particulièrement en ce qui concerne la mise en valeur des ressources humaines et les secteurs sociaux. En Afrique, l'investissement dans la population est d'une importance vitale pour l'établissement d'une base durable de développement. La capacité opérationnelle de l'ONU doit être renforcée si l'on veut que ses conseils en matière de politique et sa mise en oeuvre des programmes soient efficaces.

Voilà le genre de messages que nous devons envoyer pour obtenir un appui maximal à l'Afrique et qui doivent prendre la forme que nous avons envisagée dans les programmes. La question est la suivante : quel est le meilleur moyen de transmettre les messages? S'il existe un accord général selon lequel l'adoption du nouveau Programme d'action dont nous sommes saisis constitue le meilleur moyen, la Finlande, à sa manière constructive habituelle, s'associera aux autres. A mon avis, nous devons toutefois envisager aussi d'autres mesures de consolidation. En plus des messages que nous envoyons aux parties concernées, la priorité que nous accordons à l'Afrique doit se refléter dans diverses autres résolutions qui traitent de questions importantes. La priorité accordée à l'Afrique serait ainsi visible dans tout le système. Toute question spécifiquement africaine qui ne peut être traitée au titre d'autres points doit évidemment l'avoir ici, dans l'examen de ce point de l'ordre du jour.

M. Kenkaanniemi (Finlande)

Il faut suivre et surveiller de près le développement de l'Afrique et de ses pays individuels. Les Nations Unies, en coopération étroite avec la Banque mondiale, devraient préparer un rapport sur les événements au milieu de la décennie, un rapport qui soit significatif parce que basé sur une période de temps suffisante. Ce rapport devrait contenir le genre de messages dont j'ai fait mention et des propositions en vue d'une action appropriée. Entre-temps, nous avons toutes les raisons de croire que les Nations Unies doivent continuer de concentrer leur attention sur l'Afrique.

M. SEZAKI (Japon) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation aimerait se joindre aux délégations d'autres Etats Membres et se féliciter de l'issue de la réunion du Comité spécial qui a mené l'examen et l'évaluation finals du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Cette réunion a été une occasion importante pour la communauté internationale de réaffirmer sa solidarité avec les pays africains, dont plusieurs font face à de grandes difficultés dans leurs efforts pour réaliser leur redressement économique et leur développement.

Le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, dont nous sommes présentement saisis, est la réaffirmation de notre compréhension commune de la meilleure façon de répondre à ces défis. Ma délégation est particulièrement heureuse de noter que le nouveau Programme réaffirme le principe de base selon lequel les Etats africains ont la responsabilité première de leur propre développement, tout en réaffirmant en même temps que la communauté internationale a des responsabilités et reste engagée à leur fournir son appui. Les aspirations des Etats africains sont exprimées dans le nouveau Programme, et il est inutile de dire que leur réalisation exigera des efforts considérables. En même temps, ma délégation croit que la communauté internationale, en tant que partenaire de l'Afrique, doit fournir sans réserve une aide substantielle.

Comme je viens de le dire, le nouveau Programme articule clairement l'engagement des Etats africains de promouvoir leur propre développement. Plus précisément, cependant, il exprime leur engagement de poursuivre un programme soutenu de réforme et d'amélioration de la gestion sur le plan national; d'intensifier le processus de démocratisation et de respect des droits de l'homme; de créer un environnement propice aux investissements

M. Sezaki (Japon)

nationaux et étrangers; de renforcer les efforts de développement des ressources humaines; de mettre un accent plus marqué sur l'environnement et la population; de réaliser les objectifs de politique de développement rural; et de promouvoir la coopération économique régionale et l'intégration. Tous ces efforts sont importants et devraient être encouragés.

Ma délégation estime que la communauté internationale doit fournir une assistance importante aux pays africains qui cherchent à progresser dans ces domaines, et elle se félicite donc du fait que le nouveau Programme réaffirme le ferme engagement de la communauté internationale d'agir ainsi. Il fait référence au besoin de soutenir davantage les pays africains qui entreprennent des efforts vigoureux d'ajustement structurel pour résoudre leurs problèmes de dette dans le contexte de la stratégie internationale de la dette. Il confirme que la communauté internationale poursuit ses efforts pour fournir des ressources additionnelles à l'Afrique afin de compléter les efforts nationaux et les ressources financières nationales. De plus, il réaffirme l'importance d'une conclusion rapide et féconde de l'Uruguay Round, en étant conscient de l'importance des exportations de produits de base pour de nombreux Etats africains.

Nous savons tous à quel point les négociations du Comité spécial ont été ardues. Ma délégation espère vivement que le nouveau Programme qu'il a élaboré deviendra par conséquent un cadre important qui permettra de poursuivre les objectifs de croissance et de développement des pays africains à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il faut espérer que la communauté internationale continuera d'accorder une attention et une priorité spéciales aux efforts de la région pour arriver à un développement durable et qu'elle deviendra un partenaire dans cette entreprise critique.

Je tiens à réaffirmer que le Japon a l'intention de continuer à soutenir très fermement l'Afrique et, comme mon gouvernement croit à la poursuite des efforts pour encourager le dialogue entre les pays africains et la communauté internationale, il a pris l'initiative de convoquer une conférence internationale sur le développement de l'Afrique en 1993.

Enfin, au nom de ma délégation, je tiens à exprimer ma grande reconnaissance au Président du Comité spécial, l'Ambassadeur Huslid, de la

M. Suzuki (Japon)

Norvège, et aux autres membres du Bureau, sans les efforts inlassables desquels nous n'aurions pas fait de tels progrès. Nous leur en sommes sincèrement reconnaissants.

M. JIN Yongjian (Chine) (interprétation du chinois) : Tout d'abord, j'aimerais remercier le Secrétaire général de nous avoir transmis un rapport complet et détaillé qui sans aucun doute est un document de référence important pour notre discussion d'aujourd'hui sur la situation économique critique en Afrique.

Au cours de l'année écoulée, les pays et les peuples africains ont déployé de nouveaux efforts pour redresser leurs économies nationales et en particulier pour renforcer la coopération économique régionale et l'intégration. Cependant, comme ils ont été assaillis par des conditions extérieures extrêmement défavorables - quoique certains pays africains soient arrivés à se développer économiquement - la situation économique en Afrique, dans l'ensemble, ne s'est pas encore vraiment améliorée. En fait, la situation économique critique de l'Afrique ne peut que nous inquiéter.

Récemment, le Comité spécial plénier créé par l'Assemblée générale a effectué son examen et son évaluation finals de l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement et le développement économique de l'Afrique, 1986-1990 et il est parvenu à un premier accord sur le nouveau Programme des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique pour les années 90. A notre avis, c'est un événement important pour le développement économique de l'Afrique et la preuve de l'intérêt et de l'inquiétude de la communauté internationale à l'égard du redressement économique et du développement de l'Afrique. Nous nous en félicitons.

La clef du succès du nouveau programme et de la réalisation efficace de ses objectifs dépend de la façon dont la communauté internationale s'acquittera des exigences du nouveau programme, en adoptant des politiques et des mesures formelles, et en concevant et en appliquant des engagements dans divers domaines qui sont d'une importance vitale pour le développement de l'Afrique.

J'aimerais maintenant faire quelques commentaires sur la façon de s'acquitter des engagements au titre du nouveau Programme.

M. Jin Yongjian (Chine)

Tout d'abord, la situation économique critique en Afrique devrait bénéficier d'une attention prioritaire sur le plan international. L'économie africaine est une composante de l'économie mondiale, et la croissance économique mondiale sera compromise si la situation économique en Afrique reste sombre.

M. Jiu Yongjian (Chine)

Ces dernières années, certains changements nouveaux se sont produits dans la situation économique mondiale. Les ressources pour le développement et l'assistance sont réorientées et cette tendance inquiète les pays en développement, notamment les pays africains. A notre avis, quelles que soient les vicissitudes de la situation mondiale, la communauté internationale doit faire du redressement économique et du développement de l'Afrique l'un des points prioritaires de son programme. Les exigences et les besoins des pays africains ne doivent pas être négligés. Il faut aussi faire des efforts pour éviter une marginalisation encore plus grande de l'Afrique.

Deuxièmement, il est important que les pays africains fassent eux-mêmes des efforts. Dans la déclaration de l'Assemblée des chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, tenue à Addis-Abeba, et dans le nouveau Programme, les pays africains ont réitéré que le développement de l'Afrique relevait au premier chef de la responsabilité des Africains. En fait, au fil des ans, les gouvernements et les peuples africains ont fait des efforts incessants de revitalisation et de développement économiques. Dans le nouveau Programme, les pays africains se sont engagés à appliquer les réformes nécessaires, à améliorer la gestion des ressources nationales et à les utiliser avec efficacité, à promouvoir l'intégration et la coopération régionales et sous-régionales, à améliorer la participation de la population au processus de développement et à renforcer la coopération Sud-Sud. Tous ces engagements sont sans aucun doute très significatifs pour le développement de l'Afrique.

Troisièmement, la communauté internationale devrait partager la responsabilité, renforcer sa coopération avec l'Afrique et soutenir les efforts que font les pays africains. Pour garantir l'application efficace du nouveau Programme, la communauté internationale devrait poursuivre ses efforts visant à réaliser une croissance soutenue en Afrique. Il faudrait en particulier prendre des mesures pour résoudre la crise de la dette en Afrique, accroître le courant des ressources vers l'Afrique et ouvrir plus largement l'accès des produits africains aux marchés des pays développés, et appuyer les pays africains dans leurs efforts de diversification économique et d'intégration régionale.

M. Jin Yongjian (Chine)

Enfin, le système des Nations Unies devrait jouer le rôle qui lui revient dans l'application du nouveau Programme. Divers organismes et institutions spécialisés, dans leurs domaines respectifs, devraient concevoir pour l'Afrique des programmes particuliers compatibles avec les dispositions du Programme et consacrer des ressources suffisantes à la mise en oeuvre de ces programmes. Ils devraient également fournir des statistiques fiables, des services de supervision et d'inspection nécessaires pour aider la communauté internationale à évaluer correctement la mise en oeuvre des programmes.

En tant que pays en développement, la Chine a toujours éprouvé un sentiment de solidarité envers les peuples africains dans leur situation difficile. Bien que la Chine ne soit pas encore prospère, nous avons fait de notre mieux pour aider l'Afrique par une coopération économique et technique et nous avons obtenu des résultats plutôt satisfaisants. Comme toujours, le Gouvernement chinois renforcera sa coopération amicale dans différents domaines et contribuera, selon ses moyens, au développement économique et social de l'Afrique.

M. SAMUELSSON (Suède) (interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des cinq pays nordiques, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède.

L'appel en faveur de la démocratie et de la participation se répand dans toute l'Afrique. Tout récemment en Zambie, nous avons assisté à la première élection en 20 ans. Ce n'est que l'une des nombreuses manifestations de la percée démocratique en Afrique, qui annonce non seulement un nouveau départ politique pour l'Afrique mais aussi un élan nouveau pour la réforme économique et la reprise du développement.

Le rapport du Secrétaire général sur la situation économique en Afrique, son examen et son évaluation du Programme d'action décrivent un continent harcelé par les revers économiques, le recul des investissements, la sécheresse, la maladie et la famine. Il est malheureusement vrai que l'Afrique souffre de tous ces maux. Toutefois, je ne m'appesantirai pas sur les échecs et les déceptions. Et je n'ai pas l'intention de blâmer qui que ce soit pour les erreurs commises. Un bon nombre d'entre nous n'ont pas réussi à atteindre leurs objectifs ni à répondre à leurs besoins véritables. Les récriminations ne nous mèneront nulle part, mais les leçons tirées de

M. Samuelsson (Suède)

L'expérience peuvent nous aider à aller de l'avant. Considérons l'état critique du continent comme un défi à relever et regardons vers l'avenir. Certains signes indiquent que, politiquement et économiquement, certaines parties de l'Afrique sont arrivées à un tournant.

La situation change peut-être, mais la pauvreté se trouve toujours au coeur de la question, la pauvreté au sens économique du terme et aussi écologique et éducationnel. Le simple mot "pauvreté" exprime toute l'angoisse et toutes les aspirations de l'Afrique contemporaine. Si l'Afrique réussit à sortir du cercle vicieux de la pauvreté, elle aura brisé les reins de la crise économique et écarté bon nombre des menaces que représentent les problèmes écologiques et démographiques. Il est clair qu'une politique démographique est nécessaire. C'est pourquoi les pays nordiques se préoccupent des questions de la croissance économique et du développement humain qui sont liées. Il existe aujourd'hui un consensus de plus en plus net concernant l'importance économique et politique de l'investissement dans les ressources humaines. Ce sont les populations qui créent le développement dont elles sont aussi l'objectif. Dans ce contexte, nous voulons attirer particulièrement l'attention sur le rôle que jouent les femmes africaines dans le développement de leurs sociétés.

L'assistance en soi n'est pas une solution aux problèmes de développement. Elle peut parfois servir à lubrifier le moteur ou à faciliter le démarrage, mais elle ne peut jamais être elle-même le moteur du développement et de la croissance.

Une partie de l'assistance est fournie sous forme de secours en cas de catastrophe et il est évident que cette assistance est indispensable. Le rôle que joue l'Organisation des Nations Unies dans la distribution de ces secours est essentiel. Les initiatives visant à accroître ce rôle devraient donc être favorisées et facilitées. Mais il faut se rappeler que les secours en cas de catastrophe ne peuvent remplacer les efforts de développement à long terme. Il existe un lien entre ces secours et la coopération pour le développement à long terme - ils interviennent à des points différents d'un continuum - et les secours en cas de catastrophe devraient être organisés et suivis en tenant compte de ce lien. Les secours devraient suivre la voie du continuum et devenir progressivement une assistance plus régulière dans les domaines de

M. Samuelsson (Suède)

l'éducation, des soins de santé et de l'agriculture afin de permettre aux bénéficiaires de mener une vie normale et productive.

C'est le développement qui crée le commerce, plus que l'assistance; les investissements, non les désinvestissements; les marchés ouverts et non les contraintes et les dettes. L'Afrique, aujourd'hui, a besoin d'un environnement plus propice à la croissance. Les partenaires de l'Afrique peuvent avoir une influence sur les facteurs extérieurs et doivent le faire au mieux de leur capacité. Les décisions qui touchent l'Afrique sont prises dans de nombreuses instances différentes, il faut que les efforts à l'extérieur du continent soient concertés. Il faut donc favoriser une politique cohérente dans divers organes pour encourager la croissance et le développement sur le continent africain. Les pays nordiques sont prêts à travailler dans ce sens.

Le lourd fardeau de la dette qui pèse sur un grand nombre de pays africains exige des solutions particulières. C'est pourquoi les pays nordiques prient instamment tous les membres du Club de Paris de contribuer activement à un accord rapide sur l'allégement supplémentaire de la dette des pays les plus pauvres. A cet égard, nous préconisons l'allégement de la dette au cas par cas, jusqu'à 80 % pour les pays les plus pauvres et les plus touchés, à condition qu'ils se soient engagés à procéder à des ajustements et à des réformes structurelles.

M. Samuelsson (Suède)

Bien que l'aide ne soit pas à notre avis une panacée universelle, nous reconnaissons néanmoins que, bien conçue, l'aide est, dans les circonstances, un facteur important de changement. Car malheureusement, en dehors de l'aide, la plupart des pays africains n'ont guère de moyens de se procurer des capitaux. Là encore, les pays nordiques sont prêts à poursuivre leurs efforts. Notre aide en faveur de l'Afrique est considérable. Elle représente actuellement les deux tiers des sommes totales que nous consacrons aux programmes bilatéraux. En tant que groupe, les pays nordiques sont au nombre de ceux qui ont atteint l'objectif de 0,7 % pour la coopération en faveur du développement, et certains d'entre nous ont dépassé considérablement cet objectif.

Notre aide est une aide à long terme, qui a toujours été sensible aux besoins de nos partenaires de développement. Nous avons l'intention de continuer dans ce sens. J'assure nos amis africains que notre engagement envers l'Afrique reste ferme, même compte tenu des nouveaux besoins en Europe.

Les ressources que l'Afrique reçoit de l'extérieur ne se limitent pas à une aide de gouvernement à gouvernement. Les institutions multilatérales, notamment les banques de développement, le secteur privé et les organisations non gouvernementales, jouent aussi un rôle vital et important. Mais les acteurs doivent être conscients du rôle différent et complémentaire qui est le leur. Je parle ici d'un travail d'équipe.

Les gouvernements des pays africains sont responsables du bien-être de tous leurs citoyens ainsi que du développement économique de leurs pays. Il est clair que les décisions politiques et leurs conséquences pour l'avenir appartiennent aux dirigeants de chaque pays. Sans changements correspondants du paysage africain lui-même, l'aide extérieure n'a qu'une valeur limitée.

La majorité des pays africains en proie à une crise économique mènent actuellement des programmes d'ajustement structurel. Bien que ces programmes soient parfois douloureux, ils sont nécessaires à la réalisation d'un développement durable. Des efforts plus intensifs doivent être faits pour libéraliser les économies, ouvrir la voie à un commerce libre, supprimer les subventions générales qui ne sont pas expressément axées sur les secteurs les plus pauvres de la population et encourager le développement prospère du secteur privé.

M. Samuelsson (Suède)

Les efforts d'ajustement des pays africains méritent notre appui. Notre rôle est de faire en sorte que les programmes d'ajustement structurel reçoivent un financement approprié afin que le processus de réforme puisse se poursuivre et se consolider. Un excellent véhicule d'appui aux pays africains qui procèdent à un ajustement est constitué par le Programme d'assistance spéciale de la Banque mondiale. Ce programme, auquel tous les pays nordiques contribuent activement, reste un excellent moyen d'aider les pays les plus pauvres et les plus durement touchés par le fardeau de la dette à réaliser leurs programmes d'ajustement, en mettant rapidement des fonds à leur disposition. En partie grâce à ce programme, le courant de ressources vers ces pays s'est en fait accru au cours des trois dernières années.

Presque partout en Afrique, le commerce et les investissements se heurtent à quantité de barrières bureaucratiques et de tracasseries administratives. A notre avis, il reste encore beaucoup à faire pour que les marchandises puissent circuler librement à l'intérieur de l'Afrique ainsi qu'entre le continent et l'extérieur. Pour permettre au commerce extérieur de se développer, l'accès aux marchés des pays développés doit être amélioré d'urgence. Les pays nordiques demandent instamment à tous les participants aux négociations commerciales de l'Uruguay Round de s'efforcer sincèrement de faire aboutir ces négociations.

La production nationale africaine n'a pas guère eu de chances de se développer. Des efforts doivent être déployés en Afrique subsaharienne pour transformer l'agriculture de subsistance de type familial en un secteur de production aux fins d'un marché libre. Les politiques économiques nationales devraient être axées davantage sur les besoins de la majorité rurale de la population. La tendance antérieure à favoriser le secteur urbain au moyen de prix et de taux de change spéciaux doit être inversée, comme c'est aujourd'hui le cas dans nombre de pays africains.

Mais pour les habitants de n'importe quel pays, les besoins matériels ne sont pas les seuls à devoir être satisfaits. Les années 90 promettent d'entrer dans l'histoire comme la décennie de la démocratie. Les pays nordiques savent bien que la démocratie ne peut être imposée d'en haut ni de l'extérieur. Elle doit venir d'en bas et de l'intérieur. C'est dans la réalité à laquelle se heurte quotidiennement tout citoyen ordinaire que se trouvent ses racines. Des mesures courageuses ont déjà été adoptées dans de

M. Samuelsson (Suède)

nombreuses parties de l'Afrique pour reculer toujours davantage les frontières de la démocratie et sauvegarder les droits de l'homme. Il importe que ce processus soit poursuivi. Pour cela, les pays nordiques sont prêts à venir en aide aux institutions démocratiques, telles que le processus électoral, le développement d'une presse indépendante, y compris le journalisme, et une magistrature impartiale.

Nous n'ignorons cependant pas que la démocratie comporte plusieurs aspects. C'est un état d'esprit en même temps qu'une obligation morale. Par-dessus tout, c'est un processus - l'approfondissement des valeurs d'une société. A ce titre, la démocratie devrait être une préoccupation constante et ne saurait être réduite à une simple question statique de critère formel. Mais qui dit démocratie dit aussi pluralisme et participation véritables. Dans cette tâche commune nous pouvons et devrions partager nos expériences.

Bien gouverner, c'est aussi être responsable de la répartition des moyens budgétaires. Beaucoup de pays ont aujourd'hui des budgets de défense sans rapport avec les besoins de sécurité actuels. Les dépenses militaires mondiales représentent en moyenne 4.5 % du produit national brut. Selon les estimations, une diminution globale de cette moyenne, combinée à une réduction de 20 % des budgets militaires des pays industrialisés, permettrait de libérer des fonds représentant au total plus de deux fois le montant de l'aide mondiale. A nous autres donateurs de tirer les conclusions qui s'imposent. Nous pouvons transformer quelques-unes de nos épées en socs de charrue pour qu'elles soient utilisées en Afrique ou ailleurs; nous pouvons repenser notre rôle dans les exportations d'armes. Même des réductions relativement modestes permettraient de libérer des sommes importantes pour, par exemple, venir en aide aux secteurs sociaux en Afrique.

Nous tenons également à souligner que bien gouverner, c'est aussi lutter contre la corruption - dans toutes les sociétés. La corruption sape la démocratie, déforme les économies et prive les objectifs de développement de ressources déjà fort limitées. C'est un cancer qui ronge le corps politique. Unissons nos efforts pour la combattre!

M. Samuelsson (Suède)

L'Afrique possède des organisations d'infrastructure locale solides et viables. Dans le sillage du pluralisme, elles peuvent inciter les gouvernements à poursuivre le développement en faveur de la population. Je tiens particulièrement à souligner combien ce type d'organisations non gouvernementales, qui travaillent avec dévouement et sur une base à long terme, sont importantes. Les gouvernements nordiques se félicitent de la reconnaissance de plus en plus grande du rôle joué par les organisations non gouvernementales dans la promotion du développement sur une base large.

L'éducation devrait jouer un rôle central dans le développement de l'Afrique. C'est l'une des solutions clefs à ses problèmes - lesquels vont des menaces à l'environnement aux questions de population en passant par les risques pour la santé, notamment le SIDA, et doivent tous être combattus vigoureusement. Pour ce qui est de l'éducation, nous tenons à souligner l'importance que revêt l'éducation des femmes et des jeunes filles, compte tenu notamment des défis que je viens d'évoquer.

Tous ces éléments d'action, extérieurs et nationaux, sont des mesures que nous devons adopter ensemble.

M. Samuelsson (Suède)

L'examen et l'évaluation finals de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique ont récemment offert à la communauté internationale l'occasion de renouveler son soutien aux efforts que fait l'Afrique pour parvenir à une croissance socio-économique et à un développement autonomes. Même si le programme n'est pas véritablement devenu le point de convergence de la politique économique ou de la mobilisation des ressources, il a démontré que les raisons qui ont motivé son adoption en 1986 sont toujours valables. C'est pourquoi il est crucial que le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 donne des résultats.

Un certain nombre d'autres instances et groupements ont été créés pour favoriser les progrès et pour compléter les efforts des Nations Unies. Il convient d'en évoquer quelques-uns. La Coalition globale pour l'Afrique, effort commun entre pays développés et en développement qui est appuyé par des organisations internationales, a débuté ses activités. Lors de sa réunion au sommet, en juin 1991, l'Organisation de l'unité africaine a attaché plus d'importance que par le passé à la cause des droits de l'homme et au pluralisme en Afrique. L'Organisation a reçu depuis des propositions émanant du sommet de l'African Leadership Forum tenu à Kampala, sur un processus permettant de créer des normes plus élevées de sécurité, de stabilité, de développement et de coopération entre les nations africaines. Des organisations régionales, telles que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et la Conférence de coordination du développement de l'Afrique, évaluent la portée et le rôle de ces normes sur lesquelles on pourrait utilement s'appuyer pour améliorer la coopération et les conditions de développement en Afrique. Toutes ces activités qui se soutiennent mutuellement viennent compléter celles que mène l'Organisation des Nations Unies.

Bien que le libellé du point que nous examinons aujourd'hui soit plus précis, il s'agit bien de la question Nord-Sud. La leçon à tirer de l'histoire, et surtout de l'histoire contemporaine, c'est que lorsque certains de nos frères et soeurs sur cette terre sont soumis à des souffrances, à l'oppression ou à des privations, nous en subissons tous les conséquences.

M. Samuelsson (Suède)

Ce sont non seulement des réalités économiques qui sont en jeu ici mais également des valeurs morales solides et universellement partagées. Tout ordre social qui est fondé de façon permanente sur le pouvoir et l'enrichissement d'une classe privilégiée est condamné. C'est l'argument fondamental en faveur de la coopération Nord-Sud et des réformes en Afrique même. C'est là que réside aussi l'urgence de la situation. Notre défi comporte trois volets : économique, politique et moral. Le fossé existant entre le Nord et le Sud est l'un des problèmes les plus urgents et les plus explosifs qui, à notre époque, reste sans solution. Ce fossé doit être comblé, sinon il nous engloutira tous.

Pour terminer, je tiens à dire que cela souligne l'importance cruciale de l'Organisation des Nations Unies en tant que tribune exceptionnelle pour les débats politiques entre égaux. Il n'y a pas d'autre instance, si importante et si efficace soit-elle, qui puisse remplacer les Nations Unies à cet égard. Par conséquent, nous devons chercher activement à compléter les initiatives prises ailleurs en discutant les rapports des Nations Unies, tels que celui dont nous sommes saisis, et en procédant à des échanges de vues sur ce qu'il convient de faire. Mais cela ne suffit pas. Nos délibérations ici doivent être suivies de mesures qui seront prises par nous tous au sein de divers organes exécutifs, bilatéraux ou autres, qui sont chargés de prendre des mesures concrètes. Nous sommes tous responsables de l'avenir.

M. SOMAVIA (Chili) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je me félicite de l'heureuse coïncidence qui fait que ce soit un ami de ma propre région qui dirige en ce moment nos débats.

Je voudrais d'abord remercier l'Ambassadeur Huslid pour son travail important sur ce point et pour les orientations précises qu'il nous a données dans sa déclaration liminaire d'aujourd'hui. Je voudrais également féliciter les membres du Bureau - dont certains sont présents dans la salle - avec lesquels il a travaillé en étroite collaboration.

C'est dans un esprit de solidarité et de coopération que nous participons avec un vif intérêt à ce débat sur la situation en Afrique. Nous avons foi dans l'avenir et le destin de l'Afrique, en raison des nombreuses qualités de sa population, de l'étendue de son territoire, de l'abondance et de la diversité de ses ressources naturelles, de son histoire et de ses anciennes cultures.

M. Sumavia (Chili)

La valeur de ces composantes confère à l'Afrique une importance croissante, présente et à venir, dans le concert des nations. Aujourd'hui en Afrique, d'importants changements d'ordre politique, social et économique se produisent qui ne sauraient nous laisser indifférents et qui exigent que la communauté internationale s'engage à faire face à la crise importante qui se manifeste sous divers aspects.

Les pays africains, de façon générale, ont engagé un processus très important de changements politiques et d'ajustement économique qui ont pour but d'améliorer les conditions de vie d'une population dont 52 % vivent encore dans des conditions de pauvreté absolue.

L'ampleur de cette misère nous affecte tous et chacun d'entre nous. Au Chili, nous avons pour principe que les plus nantis doivent assumer leur responsabilité envers les moins nantis. Il doit en être ainsi tant à l'intérieur de nos sociétés que dans la communauté internationale.

Le processus croissant de transformation des institutions politiques africaines donne lieu à une participation accrue des populations au choix de leur destin. Il existe une ouverture et une liberté de plus en plus grandes malgré des indicateurs économiques et sociaux très négatifs. Nul ne saurait l'ignorer.

En même temps, un processus d'ajustement économique est engagé pour corriger une situation qui, de 1980 à 1987, a été marquée par une chute de 20 % du produit intérieur par habitant. La dette extérieure de l'Afrique a atteint 280 milliards de dollars, ce qui représente plus de 100 % du produit intérieur brut et plus de 350 % du montant total de ses exportations.

De façon concrète, cette situation a entraîné la détérioration des infrastructures et des voies de communication, un chômage croissant et la dégradation des conditions sanitaires. Ce qui veut dire que des millions d'êtres humains vivent dans des conditions qui ne leur permettent pas de satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Cela non plus ne doit pas être ignoré.

M. Somavia (Chili)

Les causes de cette situation sont bien connues. Elles englobent dans leurs effets dévastateurs des facteurs tant internes qu'externes liés à des politiques économiques peu efficaces, à des sécheresses constantes, à l'instabilité de l'économie mondiale et à l'insuffisance de l'aide au développement. Selon l'avis général, les possibilités de croissance à long terme, en Afrique, sont déterminées au premier chef par la situation économique mondiale.

La combinaison de ces facteurs a conduit notre organisation à approuver le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement en Afrique que nous devons évaluer cette année.

Le rapport du Secrétaire général est parfaitement limpide en ce qui concerne les résultats du Programme d'action. A cet égard il convient de souligner deux aspects qui résument le mieux la situation.

D'une part, les pays africains ont effectivement commencé à prendre des mesures propres à générer leurs propres ressources pour le financement des priorités du Programme. Cependant, ils ne sont pas parvenus à leur but en raison de la dégradation des prix sur les marchés mondiaux. Pendant la période d'application du Programme d'action, les revenus des pays africains provenant des exportations ont diminué de plus de 50 milliards de dollars, alors que pendant la même période le flux financier vers ces pays non seulement n'a pas atteint les objectifs prévus mais a été réduit de plus d'un milliard de dollars entre 1986 et 1990.

Face à une situation aussi difficile, le Secrétaire général déclare que "les problèmes posés par la dette et les produits de base n'ont pas toujours, sinon jamais, été traités de façon satisfaisante. Aussi l'Afrique était-elle plus endettée et ses recettes beaucoup moins élevées à la fin du Programme qu'au début malgré l'accroissement du volume de ses exportations de produits de base." (A/46/324, par. 19)

C'est pourquoi nous approuvons les recommandations du Comité spécial plénier en vue de préparer l'examen et l'évaluation de l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique.

M. Somavia (Chili)

En même temps, il convient de préciser une nouvelle fois que le processus d'ajustement économique, dans des régions où l'industrialisation en est à ses débuts, requiert un certain temps pour permettre d'aboutir à des résultats positifs. Certes, l'Afrique se trouve face à une situation d'urgence. Mais elle est également engagée dans un processus de croissance économique, ce qui implique des besoins d'aide différents de ceux destinés exclusivement à des situations d'urgence. Il convient à cette fin de réexaminer la dimension sociale des mesures d'ajustement en Afrique afin que cet ajustement prenne dûment en compte les effets des politiques sur les groupes les plus vulnérables.

La communauté internationale a, selon nous, l'obligation d'aider les pays africains dans leur effort pour mener à bien une politique de croissance économique et de justice sociale où la stratégie macroéconomique nationale soit directement liée aux capacités de chaque foyer pris individuellement.

Tout cela nécessite une vision très claire des effets de l'ajustement sur les segments les plus pauvres de la population. Les processus dans lesquels se sont engagés les pays africains montrent que les autorités ont parfaitement saisi le problème mais que leurs efforts sont limités en raison de la situation de l'économie mondiale. C'est pourquoi il faut se mettre d'accord sur un ensemble d'orientations futures avec, à la base, des engagements fermes de la part de la communauté internationale pour la réalisation de l'ajustement structurel dans des conditions d'équité sociale; cet ajustement, les pays africains l'appliquent actuellement avec une volonté qui n'a d'égalé que l'importance des difficultés à surmonter.

En particulier nous pensons qu'il faut examiner en priorité la situation des 42 pays les moins avancés dans des domaines comme ceux de l'annulation de la dette publique bilatérale ou de la réduction des montants dus aux institutions financières internationales.

Du point de vue du commerce, en particulier dans le cadre de l'Uruguay Round du GATT, il convient d'accorder aux pays africains un ensemble de concessions, notamment en ce qui concerne l'accès aux marchés, y compris des garanties, afin de développer leurs possibilités de commerce. Il faut également assurer le financement du développement africain à moyen et à long terme pour concrétiser l'appui du secteur national privé.

M. Somavia (Chili)

Du point de vue de l'aide, l'Afrique doit être le continent sur lequel cette aide se concentre particulièrement, de façon à compléter les efforts consentis par chaque pays au processus de croissance destiné à réduire, voire à éliminer, la pauvreté en tant qu'objectif fondamental des politiques économiques.

Un autre objectif, qui n'a pas échappé aux autorités africaines, est l'incorporation des indicateurs sociaux dans l'analyse des politiques macro-économique en tant que facteurs permettant d'atteindre, à moyen et à long terme, la réalisation des objectifs fixés par ces politiques. La communauté mondiale doit se placer dans cette même perspective en abordant les problèmes complexes inhérents à la situation économique et sociale de l'Afrique. Sinon les importants changements politiques risquent de s'accompagner d'une grave instabilité sociale.

En d'autres instances des Nations Unies, le Chili a soutenu qu'il ne saurait y avoir de sécurité dans le Nord sans sécurité dans le Sud et, ici même, aujourd'hui, nous pouvons dire sans ambages qu'il ne saurait y avoir de sécurité dans le monde sans sécurité en Afrique. L'histoire de l'Afrique aura sans nul doute un impact déterminant sur l'histoire contemporaine.

Dans ce contexte général, le Chili - bien que tel ne soit pas l'objet de ce débat - espère, et partage en cela le voeu émis par le continent africain, que le prochain Secrétaire général des Nations Unies sera originaire d'un pays de ce continent. Un tel choix correspondrait à un symbole. Cette aspiration est légitime; c'est pourquoi le monde africain compte plusieurs candidats.

Le Chili n'est pas venu ici en tant que pays donateur. Je ne peux, de cette tribune, citer de chiffres témoignant de notre coopération aux programmes de développement africains. Je suis ici pour d'autres raisons. Je suis ici par solidarité et pour dire que le Chili, en tant que pays d'Amérique latine, est convaincu que nos deux régions doivent être mutuellement attentives l'une à l'autre et être sensibles à leurs problèmes respectifs. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour appuyer et promouvoir toute solution aux problèmes africains, tant ici, dans le cadre des Nations Unies, que dans les relations bilatérales entre nos deux régions.

M. Romayia (Chili)

Mais, comme nous le savons tous, la responsabilité de notre destin nous incombe en premier lieu. C'est pourquoi je voudrais terminer en citant un historien africain de renom du XVI<sup>e</sup> siècle qui déclarait, dans son ouvrage Les Prolégomènes, que les grands peuples ne peuvent surmonter leurs revers que grâce à leur propre grandeur. La grandeur africaine permettra à ce continent, je n'en doute pas, de relever les défis auxquels il doit faire face.

M. WILENSKI (Australie) (interprétation de l'anglais) : La situation économique critique dans laquelle se trouve l'Afrique est une source de vive préoccupation et de profond regret pour l'Australie. Elle reste pour la communauté internationale l'un des plus grands défis des 10 prochaines années.

Depuis le lancement, en 1986, du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, le niveau de vie n'a cessé de se détériorer en Afrique. En raison de facteurs externes et internes, le rendement économique global enregistré dans le cadre du Programme d'action a été très insatisfaisant. Le produit intérieur brut a chuté de 0,7 % en moyenne par an et il était plus bas à la fin du Programme qu'au début. L'épargne intérieure brute a stagné et l'investissement intérieur brut, en pourcentage du programme national brut, est resté à des niveaux très bas et a même fléchi. Mais il faut aussi reconnaître que quelques progrès ont été faits, grâce essentiellement aux efforts incessants des gouvernements et des peuples africains, depuis la mise en oeuvre du Programme d'action, et que sans ce dernier les difficultés auraient été bien plus graves encore.

La communauté internationale et chaque pays africain doivent maintenant réfléchir à ce qui doit être fait dans les 10 années à venir pour engager fermement l'Afrique sur la voie d'une croissance et d'un développement durables. Cela dépendra d'un certain nombre de facteurs, comme la croissance de la productivité agricole, la sécurité alimentaire, le développement des ressources humaines, l'allégement du fardeau de la dette et l'accent mis sur l'amélioration du climat politique national. Une plus grande compétitivité de l'Afrique dans le domaine commercial est en particulier cruciale pour son développement économique. Plus que n'importe quelle autre région, l'Afrique dépend de l'exportation de ses produits de base et le succès de ce secteur a une énorme importance pour sa croissance économique.

L'Australie sait quel rôle la communauté internationale peut jouer en éliminant les barrières auxquelles se heurtent les exportations africaines. Ces barrières sont de taille et elles découragent tout effort de réforme et de diversification. Dans ce contexte, la libéralisation du commerce, dont la conclusion fructueuse de l'Uruguay Round, est vitale pour le développement de l'Afrique. La communauté internationale peut contribuer au processus de développement africain en aidant à créer un climat commercial et économique mondial financièrement stable et propice à une croissance soutenue de la

M. Wilenski (Australie)

production et du commerce. De l'avis de l'Australie c'est, pour les pays industrialisés, et pour l'Australie notamment, le moyen le plus efficace d'aider les pays africains en développement à accroître leurs recettes d'exportation et à lutter contre la pauvreté grandissante et la diminution du produit national brut, qu'exacerbe encore l'endettement croissant.

S'il est vrai que la communauté internationale peut et doit faire davantage pour favoriser le redressement et le développement de l'Afrique, c'est en fin de compte aux pays intéressés qu'il appartient principalement d'arrêter et de mettre en oeuvre les politiques économiques appropriées, notamment celles qui ont trait à l'ajustement structurel et à la promotion de l'assistance directe étrangère et nationale. Nous sommes heureux de voir que la Conférence d'examen du Programme d'action souligne ces points de manière équilibrée.

C'est une preuve de l'amélioration du climat des discussions sur le problème de la dette que de pouvoir constater que la résolution sur la dette récemment négociée à la session du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a mis particulièrement l'accent sur des politiques nationales saines et un système de commerce multilatéral ouvert. De même, aux réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, à Bangkok à la mi-octobre, on a reconnu clairement le rôle joué par les pays développés et les pays en développement pour ce qui est d'éliminer les entraves au développement. On y a reconnu aussi le lien existant entre le commerce et le développement et l'urgente nécessité d'une conclusion fructueuse et rapide de l'Uruguay Round afin de réduire les barrières commerciales et de créer un environnement commercial stable et prévisible.

L'Australie juge inquiétant le lourd fardeau de la dette de nombreux pays en développement et elle n'est que trop consciente du tribut sur le plan humain que cet endettement représente. L'Australie appuie les efforts en vue de remédier aux problèmes de la dette dans les pays sub-sahariens fortement endettés. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine, mais la voie du changement est clairement tracée.

L'Australie entend contribuer à la relance de la croissance de l'économie africaine et à l'amélioration de sa performance. Nous faisons tout notre possible pour améliorer l'environnement international, pour aider les pays en

M. Wilenski (Australie)

développement à surmonter le problème de la dette, et pour faciliter le difficile processus de l'ajustement structurel. Nous avons encouragé les pays industrialisés à ne laisser passer aucune occasion de renforcer le système commercial multilatéral et à permettre aux pays en développement d'avoir plus librement accès aux marchés internationaux.

Tout en oeuvrant vigoureusement à un environnement économique favorable, l'Australie s'efforce aussi de contribuer énergiquement aux efforts de développement de l'Afrique grâce à notre programme d'aide au développement. Notre volonté de voir une Afrique forte se manifeste d'autres manières aussi. Nous continuons par exemple à nous intéresser au progrès dans les domaines humanitaire et des droits de l'homme, à travailler activement au démantèlement de l'apartheid en Afrique du Sud et à appuyer une croissance et un développement équitables en Afrique australe postapartheid.

En tant que communauté planétaire, nous devons poursuivre notre travail en nous appuyant sur ce qui a déjà été accompli et sur les accords déjà réalisés quant aux besoins vitaux de l'Afrique. L'Australie continuera d'appuyer les efforts des gouvernements et des peuples africains pour surmonter les problèmes difficiles qui les attendent.

M. JANKOWITSCH (Autriche) (interprétation de l'anglais) : Comme c'est ma première intervention à l'Assemblée générale, je voudrais souhaiter à M. Shihabi et aux autres membres du Bureau, plein succès dans leur importante mission.

Alors que notre débat se déroule ce matin, l'Afrique - en tant que continent et entité politique - ne semble plus faire les grands titres de la presse internationale. Même les informations sur les catastrophes liées à la sécheresse et les soulèvements politiques retiennent à peine l'attention et elles sont presque devenues une routine. Aussi la détérioration dramatique de la situation économique et sociale de l'Afrique, avec ses conséquences sociales, politiques et culturelles dévastatrices, est-elle en total contraste avec ce que nous considérons comme un déclin de l'intérêt politique et public s'agissant du sort de cet important continent.

M. Jankowitsch (Autriche)

Le Secrétaire général des Nations Unies dit carrément dans son rapport sur le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement et le développement de l'Afrique que les résultats sont loin d'être satisfaisants. Selon lui, la raison principale en est un climat extérieur défavorable, qui se traduit par une forte réduction des prix et des recettes d'exportation alors que les prix des importations ne font qu'augmenter.

M. Jankowitsch (Autriche)

Alors que le pouvoir d'achat des exportations dans d'autres parties du monde en développement - en Amérique latine et en Asie - a été légèrement accru durant la dernière décennie, il a diminué de plus de 40 % en Afrique. Les termes de l'échange se sont détériorés en Afrique plus que dans d'autres parties du tiers monde. Durant la période du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, ils n'ont atteint que 64 %, si l'on compare à 1980, et ce principalement en raison du déclin des prix des produits de base. De 1986 à 1990, le revenu par habitant a baissé de 0,7 % par année, du fait que la croissance économique d'environ 2,3 % par année n'a pu suivre la croissance démographique de plus de 3 % par année. Alors que la croissance démographique a continuellement diminué depuis les années 60 en Amérique latine et depuis les années 70 en Asie, elle est demeurée à la hausse en Afrique pour atteindre 3,2 % en 1990.

Le fardeau de la dette extérieure des pays africains a plus que doublé au cours de la dernière décennie, et dans le cas de la région subsaharienne, il a même triplé. Aujourd'hui, cette dette représente 109 % du produit national brut total de l'Afrique. Au cours des seules cinq dernières années, les Etats africains ont consacré en moyenne plus de 30 % de leurs recettes d'exportation au règlement de leur dette extérieure. Comme 70 % de la dette extérieure de l'Afrique sont dus à des créanciers publics, ne serait-il pas possible d'élaborer une solution, moyennant la volonté politique des organes directeurs des institutions financières internationales et des gouvernements des pays créanciers? A mon avis, même les conversions de dettes ne seraient toutefois pas suffisantes. Il serait plutôt probablement nécessaire de mettre au point un programme de réduction draconienne de la dette ou même d'annulation totale de la dette.

La dégradation des termes de l'échange et du pouvoir d'achat, l'augmentation de la dette extérieure et la diminution des flux de capitaux réels ont ainsi fait tomber l'Afrique dans un cercle vicieux. Dans un environnement économique si défavorable, tous les efforts d'ajustement structurel suscitent inévitablement une détérioration plus marquée de la situation sociale de la population.

M. Jankowitach (Autriche)

Dans les années 80, le salaire moyen en Afrique a diminué de 30 %, et même de 50 % dans le secteur public. Le chômage a enregistré une augmentation annuelle de 10 % entre 1986 et 1990; en 1985, 25 % de tous les enfants de moins de 6 ans ont souffert de graves déficiences protéiniques, et cette proportion était déjà passée à 40 % en 1989 et ce n'est là qu'une liste bien incomplète.

Il est donc établi que le continent africain est le théâtre d'un drame de l'humanité, et je crains que son ampleur n'ait pas encore été pleinement saisie par le reste du monde. Il est aussi établi que les mesures et les programmes adoptés jusqu'à maintenant sont clairement insuffisants pour combattre efficacement cette catastrophe. Au contraire, nous estimons que la situation s'aggrave de jour en jour.

La désertification, les sécheresses catastrophiques et d'autres catastrophes naturelles, s'ajoutant à l'instabilité politique et à la guerre civile, aggravent la situation économique et sociale critique du continent. Je crois que nous pouvons donc tous être d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il affirme que la communauté internationale doit fortement accroître son appui aux efforts de l'Afrique pour rétablir ses économies, sans quoi le continent s'enfoncera davantage dans une crise implacable aux proportions tragiques. Surmonter cette crise constitue le plus grand défi de notre époque en matière de développement.

Ce défi du développement est double : il se pose tant aux gouvernements des pays africains eux-mêmes qu'aux gouvernements du reste du monde, membres de la communauté internationale. La crise ne peut être surmontée par nous seuls, ni par l'Afrique seule.

En ce qui concerne les contributions africaines, je signalerai d'abord la Charte africaine de la participation populaire au développement et à la transformation, dont la mise en oeuvre effective pourrait jouer un rôle important dans le développement du continent. Les besoins et les intérêts de tous les secteurs de la population ne peuvent être satisfaits, selon la Charte, que si une large participation au processus de développement est garantie, ou, comme on l'a bien si bien dit dans un document récent d'un gouvernement d'Europe occidentale, que s'il s'agit d'un développement pour le

M. Jankovitsch (Autriche)

peuple, par le peuple et grâce au peuple. En outre, la participation peut également servir de stimulant économique et mobiliser les capacités créatrices et la productivité de la population. Dans ce contexte, je me félicite de nombre des propositions contenues dans le rapport de la Commission du Sud.

La démocratie et le respect des droits de l'homme ne sont pas seulement le fondement d'une telle participation mais aussi la base essentielle d'un développement durable. De nombreux pays connaissent aujourd'hui des changements importants à cet égard, phénomène qui a été souvent souligné au cours des débats de ce matin. Ces changements se traduisent aujourd'hui par le multipartisme et les élections dont nous avons été témoins récemment - en fait, au cours des dernières semaines. On s'accorde aujourd'hui à reconnaître que les nouvelles démocraties en Europe centrale et orientale ont besoin de notre aide durant cette période de transition. A notre avis, cela est également vrai en ce qui concerne la vague de démocratisation en Afrique.

Alors que, comme je viens de le souligner, la démocratie constitue un préalable indispensable au développement, cela vaut aussi pour la paix. Nous nous félicitons donc du fait que le nouveau Programme d'action des Nations Unies pour le développement de l'Afrique tient pleinement compte de cet aspect.

Nous espérons que la fin de la guerre froide facilitera le règlement pacifique des conflits régionaux et permettra la réorientation à des fins productives des ressources consacrées aux dépenses militaires. Il doit aussi y avoir un dividende de la paix en Afrique. Le processus d'élimination de l'apartheid en Afrique du Sud réduira davantage les besoins en armements. Je crois donc qu'il est temps d'intensifier nos efforts, soit au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), soit sur d'autres plans régionaux, pour créer des systèmes de sécurité régionale fondés sur le désarmement et le règlement pacifique des litiges.

Un tel processus doit évidemment s'appuyer sur un système mondial de limitation des armements et une réduction générale du commerce des armes. Je suis convaincu que l'opinion publique des pays industrialisés pourrait être de plus en plus encouragée à reconnaître la nécessité de la coopération pour le développement si le gaspillage de ressources aux fins des armements était réduit.

M. Jankowitach (Autriche)

Je ne permettrai d'ajouter quelques brèves observations sur des points qui, en raison de contraintes de temps, ne peuvent être traités plus en détail. Ils portent aussi sur les contributions africaines qui exigent toutefois un appui adéquat de la communauté internationale. La réorientation des politiques économiques est un de ces points, alors que la baisse des prix des produits de base africains démontre clairement qu'une économie strictement axée sur les exportations ne contribue pas réellement à l'atteinte des objectifs visés. Des efforts doivent donc être déployés pour diversifier les économies et répondre davantage aux besoins des populations nationales. La préoccupation centrale dans ce domaine doit être l'augmentation de la production agricole. Un autre facteur important réside dans l'examen des conséquences sociales, culturelles et écologiques qu'ont les programmes d'ajustement économique. Enfin, et ce qui n'est pas moins important, les gouvernements africains devront accorder une attention sérieuse à des politiques démographiques. Nous devons comprendre qu'un taux de croissance démographique de 3 % par année, avec une tendance à la hausse continue, est insoutenable.

En exprimant respectueusement ces aspirations aux gouvernements africains, je ne veux absolument pas alléger les responsabilités des gouvernements de la communauté internationale, et particulièrement celles des pays occidentaux industrialisés ou des organes directeurs des organisations multilatérales. Il n'y a aucun doute que c'est le Nord qui est responsable de l'environnement économique défavorable décrit dans le rapport du Secrétaire général. Si, de 1986 à 1990, l'Afrique a perdu, selon les dernières données disponibles, environ 50 milliards de dollars uniquement en raison de la baisse des prix des produits de base, la seule mention du jeu des forces du marché n'est pas une réponse satisfaisante. La communauté internationale a le devoir d'intervenir en consolidant les divers accords sur les produits de base et en reconstituant les stocks de ces produits.

Il est clair que le défi posé par la situation économique critique en Afrique demeure immense. Mais nous observons aussi l'émergence d'une nouvelle compréhension commune du développement et nous nous en réjouissons.

M. Jankowitsch (Autriche)

Nous nous félicitons du fait que la plupart des pays africains reconnaissent que des réformes économiques révisées et un saine gestion sont des éléments clefs du développement économique. Nous partageons l'opinion selon laquelle le redressement et le renouvellement du développement prendront plus de temps à se concrétiser que ne l'avait espéré et prévu l'Afrique en 1986, de même que les Etats donateurs et les institutions financières internationales.

M. Jankowitsch (Autriche)

On s'accorde généralement à reconnaître aujourd'hui que faute d'une croissance réelle per capita, il est très difficile de procéder à un ajustement structurel soutenu et qu'il faudrait accorder la priorité au développement des ressources humaines, à l'infrastructure et à l'élimination de la pauvreté.

Le Comité ad hoc s'est livré à l'examen et à l'évaluation finals du Programme d'action à un moment de l'histoire où la situation économique mondiale était très différente - et probablement moins favorable pour les besoins de l'Afrique - de ce qu'elle était lors de l'adoption du Programme en 1986. Selon les projections pour les années 90 effectuées par le Fonds monétaire international, à moins que des mesures appropriées ne soient prises par les pays développés et en développement, les taux d'épargne dans le monde seront inférieurs à ceux des années 80. En un même temps, les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est demanderont et - en fait reçoivent déjà - une part plus importante de l'épargne du monde occidental industrialisé. Et dans l'ensemble ils ont cessé d'être des bailleurs nets de ressources aux pays en développement. Les besoins des pays du Golfe au titre de la restructuration exerceront également une demande significative sur l'épargne mondiale. Les pays d'Amérique latine et d'Asie pourraient également avoir besoin de flux de ressources supplémentaires. Ces facteurs se conjuguent pour détourner de l'Afrique et l'attention et les ressources, situation que nos actions doivent viser à retourner.

Compte tenu de cette situation économique générale, il est d'autant plus important que les Nations Unies portent toute l'attention qu'elle mérite à la situation économique critique de l'Afrique. On ne peut dissocier le destin économique de l'Afrique de celui du reste du monde. La communauté internationale dans son ensemble a des responsabilités envers l'Afrique. L'Autriche adhère pleinement au principe selon lequel la communauté internationale doit endosser sa part de responsabilités et agir en partenariat intégré avec l'Afrique. Ce partage des responsabilités et ce partenariat trouvent leur meilleure expression dans un appui concret aux efforts de développement africains.

Je vais maintenant dire rapidement quelques mots sur la coopération de l'Autriche avec l'Afrique en faveur du développement. Nous portons une attention particulière à la mise en valeur des ressources communautaires et humaines, condition nécessaire non seulement à la consolidation de la paix

M. Jankovitch (Autriche)

mais aussi à l'instauration de structures démocratiques. L'élimination de la pauvreté et la promotion d'une croissance économique et d'une émancipation sociale durables sont ainsi les principaux objectifs de la coopération Autriche-Afrique pour le développement. La plupart de nos pays bénéficiaires sont parmi les moins développés, la majorité d'entre eux étant situés en Afrique. Le Sénégal, le Cap-Vert, le Burkina Faso et le Ghana, ainsi que des Etats de la partie centre-est de l'Afrique subsaharienne et de l'Afrique australe, pour ne nommer que ceux-là, sont les principaux partenaires de l'effort Autriche-Afrique de coopération pour le développement. Une attention particulière est portée dans nombre de ces pays à la formation professionnelle, domaine dans lequel la coopération autrichienne a mis sur pied des méthodes exceptionnelles. Un programme sectoriel étendu pour la réadaptation des infrastructures de transport est mis en oeuvre dans la région de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, en étroite coopération avec la Banque mondiale, la Communauté économique européenne et autres donateurs.

Outre les programmes de base des principales régions cibles, mon gouvernement appuie des projets qui sont mis en oeuvre par des organisations non gouvernementales, en particulier dans les domaines de l'éducation, des services de santé de base, du développement rural et des stratégies pour l'emploi dans la plupart des pays au sud du Sahara. Cette année, la coopération pour le développement financée à même notre budget fédéral augmentera sans doute de 0,3 % du produit national brut autrichien. L'Autriche est prête à participer aux efforts que déploient d'autres Etats et institutions en vue de soulager la situation critique du peuple africain. Les priorités les plus urgentes semblent être la sécurité alimentaire, la création ou la réhabilitation des structures de base dans le domaine de la santé, de l'éducation et d'autres services sociaux.

Pour conclure, j'aimerais souligner clairement que la situation tragique de l'Afrique mérite beaucoup plus d'attention de la part du public et des milieux politiques internationaux. Il est essentiel à ce stade de ne pas nous laisser aller à ce que la Ministre française de la coopération et du développement, Mme Edwige Avice, a qualifié d'afro-pessimisme. Des mesures concrètes et rapides doivent être prises, en particulier en vue de

M. Jankowitsch (Autriche)

l'allégement du fardeau de la dette, de l'accroissement des courants de ressources, de l'amélioration du prix des exportations et des gains, et de la diversification des économies. En Afrique, la survie de centaines de millions de personnes est aujourd'hui en jeu. Je suis fermement convaincu qu'en dernière analyse la question consiste plus à mobiliser la volonté politique nécessaire pour trouver une solution qu'à obtenir les ressources indispensables pour ce faire dans l'intérêt non seulement des peuples et des nations de l'Afrique, mais aussi de l'humanité tout entière et du progrès mondial en général.\*

M. Syed Mukhtar HUSSAIN (Pakistan) (interprétation de l'anglais) :  
Le Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale sur l'examen et l'évaluation finals du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique s'est réuni en septembre dernier alors que l'on avait constaté que les résultats du Programme n'étaient pas à la hauteur des attentes des peuples africains. Les graves problèmes qui ont motivé cette initiative en 1986 n'ont pas été réglés, comme le démontre la médiocrité générale des performances sociales et économiques. La réunion a surtout permis de faire le bilan des progrès réalisés pendant les quatre années d'existence du Programme et d'examiner la situation du pacte d'engagements mutuels et de coopération entre les pays africains et la communauté internationale. La réunion avait également pour but de définir un cadre de travail pour la coopération internationale dans les années 90 afin d'aider les pays africains dans leur lutte sincère pour garantir l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale, en garantissant ainsi un avenir meilleur à la population de ce grand continent.

Le rapport du Secrétaire général sur la situation critique en Afrique souligne la triste réalité que la situation en Afrique est aussi précaire aujourd'hui qu'avant l'adoption du Programme d'action. Le rapport de la session de la Table ronde Nord-Sud sur le défi de l'Afrique dans les années 90, tenue au Canada plus tôt cette année, révèle que le continent africain a été de plus en plus marginalisé. Sa participation à l'économie

---

\* Le Président assume la présidence.

M. Syed Mukhtar Hussain (Pakistan)

mondiale est tombée à moins de 2 % en 1985; ses termes de l'échange ont fléchi de 40 % depuis 1980, alors que sa dette envers le reste du monde atteint désormais quelque 280 milliards. Les apports réels nets de ressources à l'Afrique se sont contractés, tombant de 24,6 milliards en 1986 à 23,3 milliards en 1989. L'aide publique au développement s'est stabilisée à environ 16 milliards par an. Cette situation a été aggravée par un transfert net de ressources financières de l'Afrique vers le Fonds monétaire international.

M. Syed Mukhtar Hussain (Pakistan)

Aux grandes espérances des pays africains au moment où le Programme d'action a été lancé en 1986 s'est substitué un sentiment général de découragement et de déception en 1991. Le rapport du Secrétaire général souligne que les conditions humaines se sont considérablement aggravées en Afrique au cours de la période du Programme. Les statistiques montrent que l'Afrique se trouve aux prises avec des problèmes tels qu'une famine qui frappe 27 millions d'Africains, un sérieux exode de ses compétences et une baisse de 25 % du niveau de vie. La pauvreté s'est encore aggravée alors que les revenus par habitant en Afrique subsaharienne ont baissé de 20 % ces 10 dernières années. D'après les projections de la Banque mondiale, l'Afrique est le seul continent où le nombre de pauvres continuera d'augmenter durant la prochaine décennie -- de 85 millions de personnes d'ici à l'an 2000 -- alors qu'ailleurs dans le monde en développement il devrait baisser de 385 millions pendant cette même période.

L'Afrique s'est attachée très sérieusement à tenir les engagements qu'elle a pris au titre du Programme d'action tandis que la plupart des pays africains ont mis en place des politiques de réformes et d'ajustement structurel destinées à améliorer leurs performances économiques et à ouvrir la voie à une croissance et à un développement soutenus. L'observation qui ressortait en 1988 de l'examen à mi-parcours du Programme en 1988 selon laquelle, malgré des efforts sérieux pour réaliser des ajustements structurels dans leurs politiques économiques nationales, des conditions climatiques très éprouvantes et un environnement économique extérieur défavorable n'ont guère laissé de répit à la majorité des pays africains, reste valable même aujourd'hui. La sincérité de l'engagement de l'Afrique envers le Programme d'action se reflète dans les mesures de réforme qui ont été prises en matière de gestion économique, de taux de change, d'entreprises publiques, de planification démographique et d'agriculture, malgré leurs coûts politiques, sociaux et économiques parfois élevés et malgré les sacrifices qu'elles ont exigés. Les Africains ont supporté ces sacrifices avec courage et dignité. Ils sont maintenant en droit d'espérer que leur appauvrissement individuel va cesser et qu'une coopération économique internationale authentique mènera à la revitalisation nationale et au redressement. Les contraintes négatives que la

M. Syed Mukhtar Hussain (Pakistan)

pénurie de ressources extérieures et intérieures imposent à la productivité africaine excèdent largement l'effet positif des réformes politiques. D'autre part, la communauté internationale n'a pas tenu tous ses engagements. L'apport annuel de 9 milliards de dollars que la communauté internationale était censée fournir ne s'est jamais matérialisé.

A sa réunion de septembre, le Comité ad hoc plénier a réaffirmé le principe fondamental que tout changement et tout redressement positifs de la crise économique africaine exigent un soutien national aussi bien qu'international. Par conséquent, tout en soulignant que le développement de l'Afrique relevait surtout de la responsabilité des Africains, la communauté internationale avait pris l'engagement d'apporter un soutien total et concret aux efforts africains dans ce domaine. Le nouveau Programme pour les années 90, adopté par le Comité ad hoc, définit d'une part le rôle et les responsabilités des pays africains d'autre part ceux de la communauté internationale. Les pays africains ne peuvent manifestement réussir sans aide financière extérieure et sans un renforcement des efforts internationaux visant à créer un climat économique mondial propice aux efforts africains. Le nouveau Programme souligne que les objectifs prioritaires des pays africains sont la transformation, l'intégration, la diversification et la croissance accélérées des économies africaines afin de les intégrer à l'économie mondiale, de réduire leur sensibilité aux chocs extérieurs, d'accroître leur dynamisme, de leur permettre d'assimiler le processus de développement, et de renforcer leur autosuffisance. L'examen du Programme d'action a été l'occasion de rechercher un renforcement des engagements pris par les principaux donateurs et les institutions multilatérales, engagements appuyés par des assurances fermes d'une action concrète. Cette action concrète est le seul espoir d'endiguer le raz-de-marée de la détresse et du bouleversement économiques qui déferle actuellement sur l'Afrique. Une réforme du système économique et financier international est vitale pour le redressement de l'Afrique. En outre, une amélioration générale de l'environnement économique international revitalisera la croissance et le développement partout dans le monde en développement. Les possibilités de coopération horizontale ainsi créées renforceraient infiniment les efforts que déploie l'Afrique pour relancer son économie sur la voie d'un développement soutenu.

M. Syed Mukhtar Hussain (Pakistan)

Il est donc impérieux que la communauté internationale tienne ses engagements afin de résoudre le problème de la dette africaine, pour acheminer des flux de ressources supplémentaires vers l'Afrique, pour élargir les débouchés des exportations africaines en abaissant considérablement ou en démantelant les barrières commerciales, en fournissant des ressources supplémentaires à l'appui des programmes de diversification de l'Afrique et en soutenant l'intégration économique régionale. Les engagements pris par la communauté internationale étaient le résultat d'intenses négociations et ils ont prouvé la sincérité des efforts déployés par les pays développés en vue de jouer un rôle majeur pour arracher les pays africains à ce tissu de problèmes, encore aggravés par un climat international défavorable. Le nouveau Programme devra être rapidement mis en oeuvre pour garantir que - contrairement aux années 80 que l'on a décrites comme une décennie perdue pour le développement en Afrique - les années 90 seront porteuses de changement pour les peuples courageux de ce continent. Dans une économie mondiale interdépendante, les répercussions d'une autre décennie perdue pour le développement seraient inmanquablement ressenties pas plusieurs générations, non seulement en Afrique, mais aussi dans d'autres régions.

Pour terminer, je tiens à exprimer l'espoir que le projet de rapport du Comité ad hoc, élaboré sous la conduite de l'Ambassadeur Huslid (Norvège), sera approuvé par acclamation.

M. SILOVIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : Au nom du Mouvement des pays non alignés et au nom de la Yougoslavie, qu'il me soit permis de faire quelques commentaires concernant la situation économique critique de l'Afrique et notamment l'examen et l'évaluation finals de l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique.

M. Silović (Yougoslavie)

Il y a cinq ans, l'Assemblée a adopté le Programme d'action pour tenter de trouver des solutions à la situation économique alarmante où se débat le continent africain, qui est l'un des problèmes les plus graves inscrit à l'ordre du jour économique et social des Nations Unies. Alors que nous sommes réunis à nouveau ici, nous devons constater que les aspirations et les objectifs du Programme d'action n'ont pas été réalisés comme on l'avait espéré, que les problèmes économiques critiques des pays africains ont persisté et que, à certains égards, ils se sont même nettement aggravés. Les défis et les tâches auxquels ces pays doivent faire face sont plus grands et plus complexes qu'auparavant.

Dans ce contexte, l'examen et l'évaluation finals de l'application du Programme d'action sont réellement à notre avis l'occasion de renouveler l'engagement de la communauté internationale d'appuyer les efforts que fait l'Afrique pour s'aider elle-même et faire en sorte que les problèmes du continent continuent d'être au centre de l'attention internationale.

Comme cela apparaît clairement dans l'annexe au rapport du Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale pour l'examen et l'évaluation finals de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, le Programme d'action pour l'Afrique n'est pas vraiment devenu un pivot de la politique économique ou de la mobilisation des ressources en faveur de l'Afrique. C'est avec un sentiment de déception et de frustration profonde que nous devons reconnaître que, malgré les progrès réalisés dans certains domaines, l'action multilatérale n'a pas permis d'inverser la situation difficile et les maux économiques dont souffre l'Afrique.

Mais les sombres statistiques parlent d'elles-mêmes. Malgré les efforts importants entrepris par de nombreux pays africains pour mettre en oeuvre des programmes d'ajustement structurel rigoureux et austères et bien que l'augmentation de la production enregistrée dans la plupart des pays africains ait commencé, en 1988 et 1989, à la fin du Programme, à dépasser la croissance démographique, il n'en reste pas moins que la situation économique globale et le niveau de vie de l'immense majorité du peuple africain ne se sont pas améliorés.

**M. Silovic (Yougoslavie)**

Les objectifs fixés pour la croissance, la sécurité alimentaire, l'investissement humain et la réduction de la dette n'ont pas été réalisés. Cela, à son tour, a eu un effet dévastateur sur l'infrastructure sociale en Afrique et provoqué une détérioration aux plans de la santé, de l'éducation et de la culture. Le fait que les recettes d'exportation de l'Afrique soient tributaires de ses quelques produits de base, la baisse des termes de l'échange en ce qui concerne ces produits, et le fardeau croissant de la dette ont créé un cercle vicieux dont l'Afrique a énormément de mal à s'extirper. Les problèmes de la pauvreté, c'était inévitable, ont entraîné une dégradation de l'environnement et facilité les catastrophes naturelles.

La crise de la dette a littéralement paralysé la croissance et le développement de la majorité des pays africains; aujourd'hui, la dette se chiffre à 270 milliards de dollars et il n'est plus possible de la gérer. Le rapport entre le service de la dette et les exportations a maintenant dépassé le seuil critique de 25 % et, dans le cas de certains pays africains, ce taux est même passé à 100 %. Le fait que l'augmentation des ressources - augmentation que la communauté internationale a reconnue, en 1986, comme étant nécessaire au succès des efforts africains - ne se soit pas matérialisée est particulièrement préoccupant.

De l'aveu général, certains donateurs ont accru leur appui au continent de façon substantielle, mais, comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (A/46/324/Add.1), de manière générale, le montant réel des apports nets de ressources au continent a en fait diminué, passant de 24,6 milliards de dollars en 1986 à 23,3 milliards de dollars en 1990. Plusieurs facteurs ont contribué à ce sombre tableau, dont les causes sont aussi bien internes qu'externes. Il est indéniable que l'environnement économique extérieur n'a pas été propice à la croissance économique et au développement du continent; il a plutôt ajouté, au contraire, aux difficultés économiques en raison de la chute des prix des produits de base, de l'insuffisance des apports de ressources financières et du fardeau écrasant du service de la dette.

Les pays africains ont fait des efforts énormes pour mettre en oeuvre le Programme d'action. Nous ne pouvons que louer ces efforts remarquables, d'autant plus que ces mesures ont entraîné de grandes difficultés sociales et

M. Silovic (Yougoslavie)

politiques pour de nombreux pays. Le processus de réforme a été, à bien des égards, le résultat de la prise de conscience, par les pays africains, de leur responsabilité intrinsèque à l'égard de leur propre développement. Dans bien des cas, cela s'est accompagné de percées importantes dans le processus de démocratisation et d'une participation plus grande de la population au processus du développement. Là où ces processus ont été plus lents, invariablement la dynamique du développement a également été entravée.

Le Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale pour l'examen et l'évaluation finals de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, a adopté un ensemble d'évaluations et de propositions ambitieuses et très équilibrées qu'il a soumises à l'Assemblée générale pour examen. Les recommandations contiennent un nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, qui repose sur un nouvel engagement de la communauté internationale et de l'Afrique d'entreprendre un programme de coopération en faveur d'un développement socio-économique durable dans les années 90.

Le nouveau Programme reflète la solidarité existant entre les Etats Membres des Nations Unies, qui ont entrepris une action concertée pour s'attaquer à la situation critique en Afrique. Il nous semble particulièrement important que le nouveau Programme se soit fixé des objectifs spécifiques et ait mis l'accent sur la responsabilité et l'engagement de l'Afrique ainsi que sur les tâches et la responsabilité de la communauté internationale. A cet égard, il est normal que le rôle du système des Nations Unies ait été particulièrement souligné dans la mise en oeuvre du programme international.

Enfin, j'aimerais rappeler que récemment, à Accra, au Ghana, les ministres des pays non alignés, passant en revue la situation économique critique en Afrique, ont réaffirmé leur plein appui à l'adoption d'un nouveau programme pour les années 90, dont les objectifs prioritaires en faveur de la coopération internationale avec l'Afrique seraient la transformation accélérée, l'intégration, la diversification et la croissance des économies africaines.

M. Silovic (Yougoslavie)

Le nouveau Programme doit être spécifique et clairement axé sur des objectifs mesurables et réalisables, selon un calendrier bien défini et des critères de performance intégrés et contrôlables. La communauté internationale devrait orienter spécifiquement son soutien et ses engagements vers la réalisation des larges objectifs du nouveau Programme, de façon à réaliser un équilibre entre les mesures nationales et l'action internationale.

Les changements profonds que connaissent actuellement les relations politiques et économiques internationales entraînent pour l'Afrique de sérieuses difficultés qui rendent nécessaire l'examen d'urgence des problèmes économiques particuliers du continent, si on veut éviter à ce dernier un nouveau déclin dans les années 90.

M. KUDRYAVTSEV (Union des Républiques socialistes soviétiques) (interprétation du russe) : Sur la toile de fond des transformations politiques et économiques globales, et alors qu'apparaissent de plus en plus distinctement les contours de la civilisation du XXI<sup>e</sup> siècle, la responsabilité des pays et des peuples, des groupes intégrés et des organisations économiques à l'égard du sort du progrès et de la paix croît de plus en plus. Nous ne pourrions continuer notre marche commune sur la voie du progrès économique s'il n'est pas tenu compte pleinement et de façon équilibrée des priorités de tous les membres de la communauté mondiale et si des paramètres économiques, écologiques et technologiques de l'interdépendance des intérêts mutuels ne sont pas mis en oeuvre de manière efficace.

Cela concerne, d'abord et avant tout, les problèmes qui se répercutent non seulement au plan mondial mais sur la vie quotidienne de millions de personnes et ont donc une incidence directe sur leurs conditions de vie. Au nombre de ces problèmes figure indubitablement celui de la situation économique critique en Afrique. C'est pourquoi la solidarité pratique des Etats Membres des Nations Unies pour ce qui est de la mise en oeuvre des mesures concertées en faveur de l'Afrique, en combinant au maximum leurs éléments nationaux, régionaux et internationaux, est un impératif humain.

M. Kudryavtsev (URSS)

Pour ce faire, le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 peut servir de base conceptuelle. Ce programme a pour priorité une transformation rapide dans plusieurs domaines visant à élaborer des dispositions favorisant l'intégration et la diversification, à réduire la vulnérabilité devant les crises extérieures, à renforcer le dynamisme, à axer le processus du développement sur des facteurs internes et à encourager les pays à dépendre davantage de leurs propres forces.

En Union soviétique, nous comprenons et soutenons la volonté des pays d'Afrique qui cherchent à surmonter la crise économique, ainsi que les activités qu'ils déploient pour mobiliser les ressources intérieures, facteur essentiel du progrès économique. On ne saurait assurer la stabilité économique sans stimuler les formes les plus efficaces de l'activité économique : le développement de l'esprit d'entreprise, la création d'un climat propice aux investissements et la consolidation de l'autosuffisance alimentaire. La coopération régionale et sous-régionale devraient permettre de constituer des réserves importantes et de réaliser une diversification marquée en matière de production, de transport et d'infrastructures énergétiques. Une réduction des dépenses militaires pourrait contribuer essentiellement à la mobilisation de ressources supplémentaires pour le développement, y compris le développement des pays d'Afrique.

La situation économique critique en Afrique se détériore gravement en raison du lourd fardeau de la dette extérieure, de la déstabilisation des prix mondiaux des matières premières, du protectionnisme commercial et des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. A notre avis, c'est précisément dans le contexte de ces problèmes qu'il faut envisager les responsabilités et les obligations qui incombent à la communauté internationale. L'assistance extérieure joue un rôle nécessairement auxiliaire qui, malgré sa complexité, doit être aussi vaste qu'efficace. A cet égard, nous notons l'importance des recommandations consensuelles pertinentes du Comité ad hoc pour l'examen et l'évaluation finals du Programme d'action pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, car elles auront des incidences sur les problèmes du commerce et de la dette, sur l'adéquation des flux de ressources, sur la diversification économique et sur l'intégration régionale.

M. Kudryavtsev (URSS)

A notre avis, pour créer les conditions extérieures propices à la solution des problèmes économiques des pays d'Afrique, notamment les pays moins avancés du continent, nous devons avant tout réaliser un accord à l'échelle internationale ainsi qu'un consensus politique quant aux moyens de régler le problème de la dette. L'Union soviétique appuie les efforts du Secrétaire général qui visent à trouver des solutions mutuellement acceptables à la crise de la dette, et nous appuyons ce qui a été fait, en termes de mécanismes multilatéraux, pour coordonner l'assistance.

Les processus de démocratisation politique et économique qui sont en cours dans le monde s'accompagnent d'un changement qualitatif dans la nature des relations internationales, et ils portent les germes d'une authentique interdépendance économique mondiale. A ce stade, je voudrais exprimer avec emphase ma conviction que les réformes économiques fondamentales qui sont actuellement mises en oeuvre en Union soviétique faciliteront une coopération mutuellement avantageuse entre notre pays et les Etats africains, d'où sa nouvelle importance. Nous pensons que le meilleur moyen d'engager l'interaction économique consiste à en intégrer les instances et les tendances à des processus économiques réels, tant intérieurs que mondiaux, y compris la vaste participation de petites et moyennes entreprises, de sociétés privées et de coopératives à la coopération soviéto-américaine dans les sphères commerciale et économique, au développement de l'esprit d'entreprise et des liens directs et à l'accès au crédit commercial.

Nous avons tous intérêt à veiller que l'Afrique réalise un développement économique dynamique. Un préalable essentiel à toute solution aux problèmes économiques critiques que traverse l'Afrique consiste à harmoniser les droits et devoirs réciproques des pays développés et des pays en développement, et donc la communauté internationale tout entière. L'Union soviétique, pour sa part, fera tout en son pouvoir pour encourager un mouvement positif dans ce sens, ainsi que la réalisation d'un consensus et l'adoption de solutions économiquement rationnelles.

M. GAMBARI (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : On se souviendra que par la résolution 45/178 A du 19 décembre 1990 l'Assemblée a décidé de créer un comité ad hoc plénier qui préparera, pour la quarante-sixième session, l'examen et l'évaluation finals de l'exécution du

M. Gambari (Nigéria)

Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Ce programme a été adopté par l'Assemblée générale il y a cinq ans en une période pleine d'espoirs et caractérisée par un optimisme débordant et des anticipations qui nous portaient généralement à croire que les problèmes économiques et sociaux retiendraient enfin l'attention nécessaire de la communauté internationale. L'idée fondamentale était donc que la communauté internationale fournirait des ressources financières et une assistance technique accrues pour que les pays de l'Afrique puissent notamment engager un développement économique soutenu, mettre en valeur leur capital humain et assurer la diversification et l'expansion de leur commerce extérieur.

Les gouvernements africains, pour leur part, se sont irrévocablement engagés à poursuivre des politiques et programmes visant à améliorer la situation économique de la région. Cet engagement a trouvé son expression dans divers programmes d'ajustement et dans les réformes fondamentales qui ont été mis en oeuvre ces dernières années. Ce processus a exigé de nombreux sacrifices et causé de graves difficultés aux populations de ces pays.

Je tiens à souligner que ce nouveau programme a pour objectif fondamental une transformation économique et sociale accélérée de l'Afrique. Cela pose un défi tout aussi important pour la communauté internationale que pour le continent africain lui-même. Conscients de cette responsabilité partagée, les gouvernements et les populations d'Afrique sont pleinement conscients que notre salut est véritablement entre nos propres mains. Mais nous savons qu'aucun progrès ne saurait être réalisé sans un environnement extérieur propice et favorable. Les gouvernements et les populations d'Afrique ont déjà défini leurs objectifs et stratégies. En adoptant la charte africaine de la participation populaire au développement et à la transformation, les gouvernements africains ont adhéré à une nouvelle éthique du développement dans laquelle les populations doivent participer pleinement au processus du développement. Et les récents changements politiques intervenus sur notre continent ont confirmé que l'Afrique est résolue à intégrer à ses efforts de développement la bonne gestion des affaires publiques dans la transparence et l'imputabilité. Mais pour que cette quête aboutisse, la communauté internationale doit assumer pleinement un rôle complémentaire en apportant un soutien opportun et adéquat au développement de l'Afrique.

M. Gambari (Nigéria)

Le rapport dont l'Assemblée est saisie, établi en septembre dernier, a été laborieusement élaboré et façonné par toutes - je dis bien par toutes - les parties intéressées, pleinement d'accord sur la nécessité absolue d'aider l'Afrique à surmonter ses problèmes économiques. C'est pourquoi nous espérons que la communauté internationale, en coopération avec l'Afrique, s'efforcera maintenant de mettre en application le nouveau Programme conformément aux besoins et aux aspirations de ce continent.

Nous espérons que la communauté internationale acceptera le principe de la responsabilité partagée et du partenariat complet avec l'Afrique et s'engagera à apporter un appui plus important que celui fourni par elle pendant la période d'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. L'Afrique doit être une variable non négligeable dans l'équation du développement mondial. Il faut donc que la communauté internationale prenne une part active à la détermination de l'Afrique de redynamiser son développement actuellement en déclin. Nous sommes d'ailleurs encouragés par l'esprit participatif et l'intérêt dont ont fait preuve toutes les parties au cours de l'examen et de l'évaluation finals et par les différentes déclarations et assurances fournies ce matin.

Nous disposons donc maintenant d'un nouveau Plan pour les années 90. Il ne correspond peut-être pas complètement à ce que nous étions en droit d'espérer; néanmoins, nous pensons vraiment qu'il mérite d'être appliqué. L'unanimité manifestée au sein du Comité spécial est un signe évident de la volonté de la communauté internationale de trouver des solutions efficaces et rapides aux problèmes si complexes que connaît l'Afrique depuis si longtemps.

Pour terminer, j'aimerais, au nom du Président de la République fédérale du Nigéria, qui est également le Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), exprimer notre vive gratitude au Président du Comité spécial plénier des Nations Unies, l'Ambassadeur Huslid, de la Norvège, pour le rapport qu'il a présenté et nos remerciements à toutes les autres délégations qui ont participé à l'examen et à l'évaluation finals de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement

M. Gambia (Nigeria)

économique et le développement de l'Afrique. Nous sommes particulièrement sensibles aux déclarations unanimes entendues ce matin à l'Assemblée en faveur d'une aide au nouveau Programme. C'est pourquoi je recommande l'adoption du rapport par consensus et sans plus de retard.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'arabe) : Conformément à la demande d'un certain nombre de délégations, le vote relatif au projet de résolution figurant à la section IV du document A/46/41, est reporté à une date qui sera annoncée ultérieurement.

La séance est levée à 13 h 25.